ACTES. DES ETATS GENIRAUX DE L'EDUCATION

Magloire Cossou REPUBLIQUE DE BENIN

MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

ACTES DES ETATS GENERAUX DE L'EDUCATION

COTONOU DU 2 AU 9 OCTOBRE 1990

PREFACE

Voici un document important. Je suis heureux de le présenter enfin au grand public.

Les Actes des Etats Généraux de l'Education sont le fruit du travail de plusieurs centaines de personnes provenant de toutes les couches sociales et professionnelles de notre pays.

Du 2 au 9 octobre 1990, les participants aux Etats Généraux de l'Education ont diagnostiqué le mal de l'école béninoise et suggeré aux décideurs un des traitements possibles susceptibles de lui redonner vie.

Les différents rapports réunis dans le présent ouvrage rendent compte, le plus fidèlement possible, de ce qui s'est passé au stade de l'Amitié de KOUHOUNOU et sur le campus du Champ de Foire de COTONOU au cours de cette première semaine d'octobre 1990. Il importe de rappeler que les délégués aux Etats Généraux de l'Education n'ont pas pris de décisions, mais formulé des recommandations. Ici comme ailleurs, aujourd'hui et demain, c'est au gouvernement qu'il appartient et qu'il appartiendra de décider en fonction des moyens dont il dispose et des objectifs qu'il poursuit.

Je ne doute pas que les autorités actuelles et futures de l'Etat béninois soient convaincues que la survie de la nation dépend d'abord de la qualité du système éducatif. Le gouvernement de transition dont le chef a solennellement ouvert et clôturé les Etats Généraux de l'Education a donné la preuve de sa volonté de tout mettre en œuvre pour sauver l'école béninoise en péril.

Je le remercie d'avoir autorisé la tenue de cette grande concertation nationale et de l'avoir largement financée. Je remercie tous les autres partenaires du Bénin qui ont participé d'une manière ou d'une autre à l'organisation de ces assises.

Je souhaite que ces Actes soient utiles à tous les partenaires de l'école : parents d'élèves, enseignants de tous ordres, élèves et étudiants, qu'ils alimentent notre réflexion à tous et soutiennent notre effort pour redonner à l'école sa crédibilité et sa force d'antan.

COTONOU, le 20 février 1991.

Paulin J. HOUNTONDJI

Ministre de l'Education Nationale

Monsieur Nicéphore SOGLO AUX ETATS GENERAUX DE L'EDUCATION

(Palais des Sports du Stade de l'Amitié, 4 octobre 1990)

Monsieur le Vice-Président du Haut Conseil de la République,

Messieurs les Ministres,

Excellences Messieurs les Ambassadeurs et représentants des Organisations Internationales,

Mesdames et Messieurs les membres du Haut Conseil de la République

Mesdames et Messieurs les délégués aux assises des Etats Généraux de l'Education

Honorables invités,

J'ai conscience, en procédant à l'ouverture des Etats Généraux de l'Education, d'accomplir un acte d'une importance capitale pour l'avenir de notre pays et je suis convaincu que, comme moi, vous en mesurez toute la portée. Ces Etats Généraux de l'Education, réclamés, attendus depuis par les enseignants de tous ordres, décidés par la Conférence des forces vives de la nation, nous y voici :

les discussions, les débats qui vont avoir lieu scelleront l'avenir de la jeur-esse de ce pays et j'ai la conviction que vous apporterez tout le sérieux que mérite un tel acte de foi

Les Japonais ont coutume de proclamer qu'ils sont parmi les meilleurs, parce qu'ils ont l'un des meilleurs systèmes d'éducation et de formation du monde. Et ce pays, le nôtre, il y a à peine deux décennies, pouvait se flatter lui aussi de cultiver l'Excellence. Ses filles et ses fils essaimaient de par lie monde, grâce à cet avantage comparatif. Ils étaient partout sollicités, courtisés, peut-être jalousés, mais accueillis avec respect et admiration, le respect, que confère la connaissance, la bonne éducation, le « know how » comme disent les Anglais. Mais où es neiges d'antan? Voyez vous-mêmes, la misère intellectuelle s'est abattue sur ce pays, la médiocrité pousse à tous les coins de rues, fait son nid dans nos maisons. Mieux, on s'y complaît, on s'y vautre. Voilà le bilan diffligeant de la gestion hasardeuse de dix-sept années du régime militaro-marxiste du PRPB, de l'Ecole Nouvelle. Des infirmes intellectuels. Est-il un crime plus grand que de massacrer l'éducation de toute une génération, car s'il est possible de reconstruire, de réparer rues, routes, hôpitaux, comment rattraper la formation ratée de toute une génération?

société. Il s'agit de définir comment seront utilisées les ressources humaines de demain, le facteur le plus important de notre développement. Il s'agit de concevoir, comme le suggère la Banque Mondiale dans sa publication : « le développement accéléré en Afrique au Sud du Sahara, programme indicatif d'action», un système d'éducation dont fait partie intégrante l'En-

en en verid l'un des investissement, les plus coûteux qui soient, dont les effets débordent le server l'aditionnel de production pour s'étendre à la famille, c'est-à-dire à toutes les couches de la hation.

Dans la mesure où le constat accablant est fait, que tout le secteur éducatif a été décapité. A l'Enseignement primaire, qu'il faut consolider, améliorer et développer. Cela implique nécessairement qu'il faut former de nouveaux maîtres, recycler ceux qui ont désappris pour arriver à l'enseigne ce niveau d'enseignants primaires qu'ont été nos vénérés maîtres et que toute la sous-région, sans forfanterie, nous enviait. Oui, qualité d'abord si nous voulons, et nous le voulons, renouer avec l'Excellence.

Mais j'en conviens, cela ne peut suffire. Il faut aller plus loin, élargir la base, pour arriver, comme le précontse l'étude de la Banque Mondiale déjà citée, à doubler le taux de fréquentation des enfants en âge d'aller à l'école qui, pour le moment, est enfants en âge d'aller à l'école qui, pour le moment, est enfants en fact de l'école qui, pour le moment, est enfants en fact de l'école qui, pour le moment, est enfants en fact de l'école qui, pour le moment, est enfants en fact de l'école qui, pour le moment, est enfants en fact de l'école qui, pour le moment de l'école qui pour le moment de le le la les des les

études récentes révèlent que ceux qui ont reçu une instruction primaire sont plus productifs et généralement plus ouverts à l'innovation que les autres, ce qui explique les taux de rentabilité économique relativement élevés de l'Enseignément primaire dans presque tous les pays. On a constaté que les agriculteurs instruits sont plus productifs que ceux qui n'ont pas été à l'école. Que l'éducation de la mère renforce la probabilité de survie de l'enfant».

Que dire de l'inégalité des sexes devant l'éducation? J'ai toujours pensé — et avec raixon —, surtout si nous convenons qu'il s'agit d'un projet de société, si nous visons un développement, véritable, endogène, la femme doit être au centre de nos préoccupations. Il est prouvé surabondanment pour que je ne m'y attarde pas, qu'éduquée, elle est meilleure mère, meilleure productrice à tous les niveaux « Dans les ménages africains, le pouvoir de décision de planning familial est beaucoup plus grand que partout ailleurs dans le monde en dévelopactivités économiques. Elles veillent au bien-être de leurs enfants et sont explicitement au bien-être de leurs enfants et sont explicitement Mondiale dans son dernier rapport consacré à «l'Afrique subsaharienne, de la crise à une croissance durable. Etude de prospective à long terme».

Aucun développement durable n'est dès lors concevable si l'Education ne met pas un accent particulier sur l'éducation de la femme. Veillez donc à ce que, dans le système d'éducation qui résultera de vos débats, une place de choix soit réservée à nos sœurs, à nos épouses, à nos mères ; car il est prouvé que l'inégalité dans l'enseignement coûte très cher à la société.

Sait-on qu'en 1983, les filles ne représentaient dans les pays d'Afrique subsaharienne que 44 % des effectifs du primaire, 34 % de ceux du secondaire et 21 % de ceux du supérieur ?

Accordez également une attention particulière au financement de l'Education, conçu, je le répète, comme un investissement productif. S'il ne fait pas de doute que l'Etat doit consacrer de ressources à l'éducation de base, il est temps, par contre, que nous commencions à

esfechir à u autres sources de financement dès le secondaire pour aboutir à l'université. Il faut en effet réduire progressivement l'appet au contribuable en envisageant d'autres formules, à l'image de ce qui se fait dans les pays industrialisés, où les bourses ne sont octroyées qu'aux plus méritants parmi les plus démunis, et sont souvent remplacées, pour les autres, par l'apport des entreprises, des organisations non gouvernementales ou des institutions financières.

Pour laisser libre cours à l'initiative individuelle. C'est cela la démocratie, ce système de liberé mais aussi de devoirs où l'homme s'assume ; se prend en charge pour se réaliscr pleinement. Et ce dur apprentissage commence dès l'école primaire pour s'achever à l'école de la vie.

will Est-ce à dire que j'oublie les autres problèmes sectoriels? Non, chers compatriotes. J'ai récemment reçu les syndicats d'enseignements du primaire et du secondaire, qui m'ont longuement entretenu des difficultés réelles qu'ils rencontrent dans l'exercice de leur métier. Le Ministre de l'Education Metionale ne rote curante avantées pour aussi transferent et ention et celicaia вначалеться sur les difficultés de sa tâche.

L'amélioration de la qualité passe d'abord par le relèvement du niveau de compétence des enscignants et l'augmentation des dépenses du matériel pédagogique. Mais nous savons tous aussi que les enseignants sont mal payés.

Il va falloir remédier à cela et leur accorder des traitements leur assurant une vie décente, leur permettant de se consacrer entièrement à cette œuvre d'apostolat qu'est le métier d'enseignant. C'est un devoir impérieux et un gage de développement. L'on ne peut vouloir un enseignement de qualité, sans y mettre le prix. Les réformes que vous envisagez devraient justement déboucher sur une grande productivité de toutes les couches de la nation qui autorise la revalorisation de tous les salaires et ceux de la fonction enseignante en particulier. Il faut que le Bénin devienne riche et il le deviendra si notre projet de société lui en donne les moyens.

Que ne soit pás également perdue de vue la spécialisation dès que cela est possible, dès les premières années du secondaire. Je ne me hasarderai pas à prendre position dans le débat consistant à préférer l'enseignement secondaire général à l'enseignement technique dont le coût reste élevé, même s'il est prouvé qu'en Afrique au sud du Sahara, on reproche à ce dernier de dispenser un enséignement technique trop général à des élèves qui travaillent rarement comme des dispenser un enséignement technique trop général à des élèves qui travaillent rarement comme des techniciens. Il vous appartient de creuser le sujet et de proposer des solutions. Le Comité préparatoire mis en place par le Conseil des Ministres chargé de préparer les présentes assises et qui a travaillé sans désemparer depuis plusieurs mois, souvent dans des conditions difficiles, a du aborder la question, et je suppose, lui a déjà réservé une place de choix. Je saisis l'occasion, au nom du gouvernement de transition et en mon nom personnel, pour remercier sincèrement chacune et chacun pour le travail qui a déjà été fait et pour ce qui sera fait au cours des quatre prochains jours.

Que ce soit au niveau du Primaire, du Secondaire et du Supérieur, l'objectif ne varie pas. Après la consolidation et l'élargissement de l'enseignement de base, l'amélioration de la qualité doit mener à l'enseignement secondaire avec pour objectif un début de spécialisation, pour arriver enfin à la vraie spécialisation à l'université où le produit doit rester de qualité, prêt à la consommation avec une tendance prononcée et durable pour le perfectionnement du niveau des compétences professionnelles dont le contrôle se fera par des tests périodiques, avec une remise à jour incessante et permanente des connaissances par recyclages.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous vivons aujourd'hui dans un village planétaire où la compétition devient de plus en plus favantage comparatif dont étaient dotés leurs parents. Pour cela, il n'y a qu'une voie, casser la l'Europe après la seconde guerre mondiale. Le Japon et l'Allemagne nous en administrent chaque jour la preuve.

Je n'ai pas voulu entrer dans les détails, mais il va sans dire que dans cette compétition, gagneront ceux qui seront dotés des meilleurs atouts techniques, technologiques, scientifiques, ceux qui se tourneront résolument vers la recherche fondamentale et appliquée. Tout cela, je l'espère, a été pris en compte et je suis convaincu que le projet que vous allez nous présenter renfermera tous les éléments pouvant revaloriser notre Education. Je vous souhaite de très fructueux travaux et déclare ouverts les Elais Généraux de l'Education.

Vive le Renouveau Démocratique!
Vive le Bénin!
Je vous remercie.

ALLOCUTION D'OUVERTURE DU MINISTRE DE L'EDUCATION NATIONALE

Monsieur le Premier Ministre,

Monsieur le Vice-Président du Haut Conseil de la République

Messieurs les Ministres,

Messieurs às membres du Haut Conseil de la République,

Messieurs les Ambussadeurs et Chefs de mission diplomatique

Messieurs les représentants des organisations internationales,

Mesdames et Messieurs,

| grands remèdes. Face au malaise profond qui traversait depuis plus d'un an le monde scolaire et des forces vives, réunie à Cotonou du 19 au 28 février 1990, a voulu appliquer aux grands maux de notre pays comme dans les autres, est forcément une crise de société, parce que justement, partout et ou des réunions de travail entre cabinet ministériel et usagers directs de l'école, enseignants ou toujours, l'école est à la fois microcosme et miroir de la société de l'éducation n'était pas seulement un problème parmi d'autres, mais que la crise de l'école, dans suffire pour résoudre, quant au fond, les problèmes posés, mais qu'il fallait faire appel, une fois de l'insistance que l'on sait, la convocation d'Etats Généraux de l'Education, la Conférence nationale bien plus que de simples consultations catégorielles. En recommandant expressément, avec étudiants. Il n'était pas évident qu'on eût besoin d'une grande concertation nationale, c'est-à-dire de problèmes de l'éducation dans ce pays, d'autre chose que des commissions techniques habituelles, forces vives a clairement perçu qu'aucun replâtrage, qu'aucune recette bureaucratique ne pouvait universitaire, face à cette crise du système éducatif dont l'effet le plus sûr avait été d'aggraver, de plus, à l'intelligence et au cœur de toute la nation réunie. La Conférence a compris que le problème radicaliser la crise sociale et politique qui secouait alors tout le pays, la Conférence nationale des Cette réunion n'allait pas de soi. Il n'était pas évident qu'on eût besoin, pour résoudre les

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Une crise peut en cacher une autre. Derrière les revendications salariales des travailleurs se cachait, comme on l'a vu sous le régime PRPB, une crise de confiance; derrière la réclamation du pain quotidien, l'exigence de liberté. De même se cachait et se caché, derrière la revendication de bourses el secours scolaires et universitaires, le désarroi d'une jeunesse de plus en plus menacée de chômage, d'une jeunesse qui ne peut plus désormais compter sur les offres d'emploi pour ainsi dire automatiques que garantissait jusque-là à ses ainées l'Elat nourricier. Les étudiants ne réclame raient pas de bourse avec une telle insistance s'ils pouvaient facilement trouver, pour les soutenir au

esses de leurs études, des emplois à temps partiel. Ils ne s'attarderaient pas si longtemps sur les internance. La crise scolaire cache du travail plus actif et plus diversifié avait pu leur offrir une meilleure. La crise scolaire cache donc une crise économique, et il est clair qu'on ne peut exponsable.

Le problème n°l de l'éducation dans notre pays, c'est que tout notre système scolaire avait été l'honction place pour former des fonctionnaires, et qu'il faut aujourd'hui, face à la saturation de la forme pour autre chose, en place de toute urgence, et presque sans transition, un système qui forme pour autre chose. Pour autre chose, c'est-à-dire forcément pour le secteur privé, et puisque ce secteur privé est encore embryonnaire, pour l'auto-emploi, la création d'emplois, la capacité à s'installer à son propre comple et à générer, à l'occasion, de nouvelles offres. Il nous faut opérer conscientment, méthodiquement, cette nécessaire reconversion, tirer en toute rigueur les conséquences de ce choix nouveau et incontournable.

white Plus d'un continue à dire, et peut-être à penser, que l'Etat a l'obligation de garantir l'emploi, l'est pas forcément pour tous, et qu'une concertation nationale comme celle-ci était nécessaire pour tous, et qu'une concertation nationale comme celle-ci était nécessaire pour connexes. Car il faut que la concorde renaisse. Il faut, pour sauver l'école béninoise, et avec elle rais voloniers l'esprit d'Alédjo, ce consensus dynamique qui a permis, en février 1990 à l'hôtel ensemble, quelque chose comme une nation.

résolution correcte de ce problème comme problème national. El ceci dans son propre intérêt, parce qu'il faut regarder en face. Voilà qui doit inciter notre jeunesse à prendre conscience et, plutôt que que cene jeunesse, comme toutes les strates de notre société, n'a pas d'autre avenir que celui du pays intelligente et résolue, comme elle a su le faire naguère encore en d'autres circonstances, à la de s'enfermer dans les revendications calégorielles à courte vue, à coopérer activement, de façon l'enseignement secondaire technique et professionnel, sont venus grossir les rangs des sans du Bénin, ce qui veut dire, si rien ne change, près de 9 000 candidats au chômage. Voilà la réalité publiques et privées. A l'heure actuelle, près de 9 000 étudiants sont inscrits à l'Université Nationale général, les dizaines de milliers de jeunes déscolarisés, et les nombreux "déflatés" des sociétés emplois, soit au total 6917 en quatre ans, sans compter les diplômés de l'enseignement secondaire étudiants en fin de formation, 4 450 nouveaux diplômés de l'enseignement supérieur et 2 467 de choses, l'affectation automatique par l'Etas — ce qu'on appelait alors, la "répartition" — des éloquents que tous les discours. Depuis octobre 1986, date à laquelle a dû cesser, par la force des nous commençons aujourd'hui à mesurer l'inconsistance. Les chiffres sont là désastreux, et plus Jamais été qu'un leurre, un mirage fantaisiste né de conditions historiques très particulières, et dont crée pas la société, mais en est le produit, que par conséquent l'Etat nourricier, l'Etat-biberon n'a S'agissant du rôle de l'Etat, chacun doit aujourd'hui se rendre à l'évidence que ce dernier ne

Monsieur le Premier Ministre,

Excellences, Mesdames et Messieurs,

En dehors de celle que je viens d'identifier et sur laquelle j'ai volontairement, et sans doute un peu trop longuement insisté, les Etats Généraux de l'Education auront sans doute à se pencher sur une autre question, aussi fondamentale et, je crois, complémentaire : la question des voies et moyens de recréer l'excellence, de rompre, de jaçon décisive et irréversible, avec ce vaste système de appelait pourtant, voict un demi-siècle, le quartier latin de l'Afrique. Il nous faut recréer au Bénin une élite courageuse et dynamique, intellectuellement armée pour affronter les problèmes immenses de cette fin du XX' siècle, capable de proposer des modèles et d'incarner des exemples, capables d'exercer sur oute la population et en particulier sur les plus jeunes, un effet d'entrune développer le créntivité, prontousoit l'inventiont.

Pans le secteur de la recherche scientifique et technologique, il nous faut mettre en place une vaste stratégie de production des connaissances, un programme ambitieux d'appropriation des souise le savoir utile disponible dans le monde, un plan cohérent de réappropriation des savois et savoir-faire endogènes. A cet effet, il faut cesser de voir dans le "transfert de technologie" ou le transfert des connaissances" en général, le remède universel à toutes les tares du vous développement et du mal-développement. Ce qu'il nous faut, c'est la mise en place d'une politique et technologique encore pratiquement inexistante dans notre pays, la mise en place d'un véritable système de la recherche qui rend possible, à terme, la maîtrise des problèmes.

Pour réussir ce viste programme, il faudra, à coup sûr, commencer par le commencement: étendre au maximum le savoir à la base. Dans cet ordre d'idées, il nous faut mettre en place unplan cohérent de généralisation de l'enseignement primaire, et pourquoi pas, d'éradication complèse de l'analphabétisme au Bénin en l'an 2 000. Un tel projet ne serait pas seulement conforme aux recommandations de lla conférence mondiale sur l'éducation pour tous, tenue à Jomties, en Thailande, en mars 1990, et à celle de la Conférence internationale de l'éducation organiséeplus récemment à Genève, du 3 au 8 septembre dernier, il aurait surtout le mérite, s'il pouvait réussit, d'offrir aux populations de ce pays un atout irremplaçable, une "arme miraculeuse" s'il en est: la maîtrise de l'écriture.

A cet effet, il faudra probablement nous résoudre pour une fois, depuis tant d'années qu'an en parle, à donner un commencement de réalisation au vieux projet de réhabilitation des langues nationales. Le Bénin doit se doter d'une politique linguistique courageuse et réaliste, et, dans la nise en œuvre d'une telle politique, l'école restera forcément un instrument privilégié. La désaffection des parents pour les Centres d'Eveil et de Stimulation de l'Enfant (CESE), où l'on avait institué un peu hâtivement, et sans se donner les instruments pédagogiques nécessaires, l'usage des langues véhiculaires, ne traduit pas forcément une hostilité de principe à l'enseignement dans ces langues. Elle traduit peut-être simplement la méfiance, passablement justifiée, contre une formation qui dans les circonstances d'alors, avait en effet toutes les chances d'être une formation au rabais. On a dens les circonstances d'alors, avait en effet toutes les chances d'être une formation au rabais. On a dens les curs motes de CESE. Par contre, si nous donnons les moyens adéquats, rien ne demait nous empêcher, à partir d'un certain niveau, d'apprendre à nos écoliers et à nos élèves à écrire tout un moins leurs langues maternelles, ou les langues véhiculaires parlées dans leurs département, en

catendant ou un développement ultérieur permetic de franchir à autres etapes. Pour s'assurer que cet enseighement est pris au sérieux, l'on pourrait prescrire une épreuve de transcription à certains examens nutionaux : par exemple le BEPC, et ce, dès la session de juin 1991.

Hais rien à personne en évoquant, par exemple, l'état de délabrement physique de la plupart de nos infrastructures scolaires et universitaires, qu'il convient à tout prix de réhabiliter. Le projet de commencement d'exécution, de même que le projet connexe de création de lycées d'excellence. L'on se demandera, dans ce cadre, s'il ne serait pas opportum de rétablir le concours d'entrée en 6°, quelques-uns au moits des lauréals: comment pourrait-on autrement, recréer dans ce pays, une jeune élite, et encourager chez tous la saine émulation?

La revalorisation de la fonction enseignante est en

nelles ne jouent pas le jeu, et si toute la nation ne s'accorde à recoinnaître l'importance exceptionnelle des éducateurs en son sein, et la nécessité de leur faciliter la tâche. Inversement, rien ne sera fait si la corporation enseignante elle-même n'impose le respect par un comportement exemplaire.

Les Etats Généraux de l'Education auront à se pencher sur les problèmes, et sur bien d'autres encore. Mon souhait est qu'ils délibèrent de façon sereine, et responsable, en tenant compte, à la fois, de notre désir légitime de promotion collective, et des contraintes que nous impose, hélas, une conjoncture économique particulièrement difficile.

Excellences,

Mesdames,

Messieurs,

Le gouvernement mis en place le 12 mars 1990 n'est pas plus transitoire qu'un autre. Il l'est autant, ni moins ni plus. Car tout gouvernement est transitoire par hypothèse, transitoire comme tout ce qui passe, comme tout ce qui n'est pas éternel. Mais la particularité de votre gouvernement, Monsteur le Premier Ministre, est qu'il a pour mission spécifique d'organiser la transition, d'organiser le-passage d'un régime politique à un autre. Or, c'est là précisément que réside la difficulté de sa tâche, difficulté qui n'est en rien diminuée, mais au contraire décuplée par la brièveté de son mandat.

Tirons-en la conséquence: organiser la transition, dans le secteur de l'éducation, c'est ne pas se contenter de gérer le présent, mais faire en sorte que l'on passe progressivement, à plus ou moins brève échéance, d'un type d'école à un autre, d'une école-refuge, d'une école-asile, d'une école-alibi tournant à vide, fonctionnant en vase clos et sans autre finalité qu'elle-nième, à une école qui débouche véritablement sur autre chose et prépare à l'emploi, dans la confiance et l'espérance retrouvées.

Excellences

Mesdames et Mesieurs,

Il n'est pas interdit de rêver, surtout là où le rêve peut permettre d'échapper à la plate quotidienneté du présent. Mais la difficulté est toujours de traduire le rêve en réalité de définir la

modalités pratiques et les étapes obligées de son insertion dans le quotidien. La politique bien comprise n'est pas autre chose que cet art de la traduction, du monnayage du rêve en objectifs, prutiques, réalistes, programmables dans une durée prévisible.

Les circonstances actuelles nous obligent à ne pas seulement compter sur nos propres forces, mais à faire aussi appel, de plus en plus, à l'aide internationale. Nous devons cependant prendre garde, dans cette aventure, à ne pas perdre notre âme, à ne pas raser les murs en méndiants qui n'auraient rien à offrir en échange de la générosité des autres. Nous devons nous comporter en partenaires dignes, conscients de l'interdépendance des peuples et des obligations qu'impose à tous, y compris les pays riches, la solidarité internationale bien comprise. Il faut redonner confiance à ce peuple, car, comme le dit Aimé CESAIRE:

et que toute étoile chute de ciel en de la conquête, et il est place pour tous au rendez-vous seulement de commencer, éclairant la parcelle qu'a fixée et nous savons maintenant que le soleil de la beauté, de l'intelligence, de la force et aucune race ne possède le monopole coin de sa ferveur, toute interdiction immobilisée au et il reste à l'homme à conquérir mais l'œuvre de l'homme vient qu'il suffit que nous nous mettions au pas du monde, que nous parasitons le monde, que nous n'avons rien à faire au monde, de l'homme est finie "... Car il n'est point vrai que l'œuvre terre à notre commandement sans limites ". notre volonté seule, tourne autour de notre terre,

Vive l'école béninoise!

Vive le renouveau démocratique!

Je vous remercie.

Paulin J. HOUNTONDJI

RAPPORTS
DES
COMMISSIONS

DE LA COMMISSION Nº 1

ORIENTATION ET STRUCTURES

SOMMAIRE DE LA COMMISSION N° 1

ORIENTATION ET STRUCTURES

PREMIERE PARTIE : DEROULEMENT DES TRAVAUX

Introduction

II — De la mission des Etats Généraux
 III — De l'appréciation du document de travail et des débats généraux sur

le diagnostic du système éducatif.

DEUXIEME PARTIE : RESULTATS DES TRAVAUX

I — Préambule

II — Orientation

III — Education spécialisée, éducation non formelle et éducation permanente.

IV — Structures et mesures urgentes

V — Motion.

ANNEXE:

Liste des membres de la Commission.

1-

ORIENTATION ET STRUCTURES

PREMIERE PARTIE DEROULEMENT DES TRAVAUX

I. INTRODUCTION

Les travaux de la commission n° 1 dénommée « Orientation et structures » out démarré le mercredi 03 octobre 1990 aux environs de 17 heures avec l'élection et l'installation d'un bureau du présidium composé comme suit

: M. Moubachirou GBADAMASSI

Vice-Président : M. Antoine HODE FIRMIN

l'' Rapporteur : M. Irenée ZEVOUNOU

2° Rapporteur : M. Denis AMOUSSOU-YEYE

Le Président du Présidium devait aussitôt prendre la parole pour remercier les 92 membres que la Commission de la confiance placée en lui pour conduire les travaux de la commission su Orientation et Structures», commission jugée la plus délicate et la plus sensible parce qu'ayant pour mission de déterminer les orientations fondamentales du prochain système éducatif national.

Le Président du présidium en a ensuite appelé à la responsabilité de tout un chacun en vue d'aider le Bénin à trouver sa voie.

Elats Généraux de l'Education et intitulé «Rapport du sous-comité Orientation et Structures». L'assistance a été invitée à prendre connaissance du contenu dudit document qui devait servir de place aux discussions et travaux dont la reprise a été prévue pour le jeudi 04 octobre 1990.

La séance a été suspendue à 18 heures 25 mn pour permettre aux délégués de prendre part à la séance plénière de présentation, par les ministres et ou leurs représentants, des besoins de formation en personnel dans les divers départements ministériels.

dizinaire du Président du présidium qui a réaffirmé l'importance de la mission et la gravité des responsabilités de la Commission. Celle-ci a charge de frayer une voie, de donner une raison de vivre à nos frères et à nos enfants. C'est pourquoi pour réussir cette mission, le Président du présidium a exhorté les membres de la commission à choisir la voie d'amour. Il n'y a pas de réussite sans amour comme on ne peut rien construire de solide dans la haine. Certes, des confrontations de l'idées sont inévitables. Mais il faut aux uns et aux autres, et à chaque pas, faire preuve de travaux soient placés, tout comme au cours de la conférence des forces vives de la nation en février 1990, sous le signe du consensus

uavair. Il a été convenu, à la suite de ce premier débat, de la nécessité de mener des discussions La première phase des travaux a véritablement débuté avec un débat sur la inéthode de

- l'Education en général et sur celle de la commission « Orientation et Structures » en particulier ; clarification et harmonisation des points de vue sur la mission des Etats Généraux de
- Diagnostic du système éducatif en son état actuel;
- Propositions pour de nouvelles orientations et structures.

chaque question et qu'elles participent pleinement à tous les débats. Il a été fortement souhaité que toutes les organisations représentées donnent leur opinion sur

DE LA MISSION DES ETATS GENERAUX DE L'EDUCATION

Les questions suivantes ont été abordées :

- d'une part celle de la conception de la nature des Etats Généraux de l'Education;
- d'autre part celle de la mission et des compétences desdites assises.

Nature des Etats Généraux de l'Education

prolongement de la Conférence Historique des forces vives de la nation (février 1990) parce que restent l'émanation du peuple et en tant que telle l'expression de la démocratie. voulues et décidées par elle. Placés dans ce contexte, les Etats Généraux de l'Education sont et Il ressort que les présentes assises des Etats Généraux de l'Education sont d'abord un Eligibi.

pour débattre de tous les problèmes relatifs à la conception, à l'élaboration, à l'organisation et à la mise en œuvre de la politique éducative au Bénin. C'est pourquoi les Etats Généraux de l'Education sont en principe une instance compétente

tion et structures en particulier

commission « Orientation et structures ». L'examen de la question a fait ressortir la complexité et la délicatesse de la mission de la

type de société fondée sur le droit. L'homme y sera au centre ; l'homme intégral, dans ses aspects pour ce faire, il faut définir les grands axes d'un nouveau modèle éducatif reposant sur un nouveau intellectuel, spirituel, moral, physique et psychologique. Il revient en réalité de jeter les bases et les principes qui doivent régir l'éducation au Bénin. Et

pays. démocratie au BENIN, pour éviter que, jamais, aucune dictature ne s'impose au peuple de notre Le nouveau type d'éducation ira nécessairement dans le sens de la consolidation de la

ni le temps ni les ressources de la concevoir A l'évidence, c'est d'une réforme qu'il s'agit. Cependant les présentes assises ne peuvent avoir

> première d'une chaîne plus longue de rencontres et de concertation à venir, et qui devront les C'est pourquoi la commission demande que l'actuelle réunion soit considérée comme la déboucher, à terme, sur une véritable réforme du système éducatif.

Généraux de l'Education au Bénin, la commission a convenu de : Pour les présentes assises, considérées par elle comme les premières assises des Etats

- ; 90. tracer les grandes lignes qui devront servir de base à la prochaine réforme
- ef de l'éducation spécialisée; — considérer de laçon particulière les questions de la formation, de l'éducation non formelle
- proposer des mesures d'urgence correctives en attendant une véritable réforme
- की Un long débat s'est ensuite instauré sur l'opportunité ou non de l'élaboration et de l'adoption période de transition. La question n'a cependant pas été tranchée. pour les Etats Généraux de l'Education d'une Charte nationale d'oricatation de l'Education nênce d'un tel document devrait empêcher toute déviation ou dérapage, notarment après la ment de transition, mais également aux gouvernements de la période post-transitoire. La pertidevrait consigner les grandes lignes de la future réforme et s'imposer non seulement an gouverne-بايساره charte عليها dénommée document d'orientation nationale en matière de politique éducative با

79 350 parties du rapport du sous-comité préparatoire « Orientation et Structures » du comité préparafoire des Etats Généraux de l'Education. Après clarification de sa mission, la commission a écouté et apprécié les deux premières

III — APPRECIATION DU RAPPORT DU SOUS-COMITE DIAGNOSTIC DU SYSTEME EDUCATIF BENINOIS PREPARATOIRE ET DEBATS GENERAUX SUR LE

1. — Orientation générale du système éducatif béninois

Mission des Etats Généraux de l'Education en général et de la commission orienta présenté les bases idéologiques et politiques de la réforme dite Ecole Nouvelle de même que les structures en particulier La première partie du rapport, intitulé « Orientation générale du système éducatif béninois », système eu égard aux résultats atteints notamment dans le domaine du plein-emploi

- 23 de l'appréciation du rapport, dans sa première partie, il est ressorti la nécessité de
- concerner le projet à bâtir. L'intitulé pourrait être changé en — lever l'équivoque qui plane sur l'intitulé; car l'orientation dont il est questionicine saurait
- « Rappel des finalités et objectifs de l'Ecole Nouvelle» ;
- reconsidérer la forme rédactionnelle du texte ;
- élaborer un préambule

Diagnostic du système éducatif

100

La seconde partie du rapport du sous-comité « Orientation et Structures » a poséle diagnostic

du système éducatif béninois en citant, en introduction, les « tares congénitales » qui ont hypothéque les chances de succès de la réforme dite Ecole Nouvelle, à savoir :

- absence de décret d'application ;
- generalisation native
- -- manque de compétences pour planifier et administrer la réforme ;
- manque de formation permanente de ceux qui étaient chargés d'appliquer la réforme;
- manque de structures de contrôle, de suivi et d'évaluation.

Les questions de la couverture des besoins, de l'efficacité du système, efficacité interne et efficacité externe, et du financement ont été tour à tour examinées.

L'examen du diagnostic proposé dans le rapport devait occuper l'essentiel des travaux de la commission durant tout l'après-midi de la journée du jeundi 04 octobre 1990.

Les divers e inter altique en egistres (une quarantaine) ont permis de rectifier, de préciser et de complèter le tableau présenté dans le document de base.

Après avoir d'abord mis l'accent sur la nécessité de reconsidérer la forme rédactionnelle du rapport en y introduisant des nuances, de vérifier et de préciser les sources de références des données statistiques, les délégués ont convenu de diagnostic de suicide.

Ils ont fait ressortir, à travers leurs interventions, que tout n'est pas à rejeter dans la réforme dite Ecole Nouvelle. Tout n'est pas si mauvais quand bien même les hommes qui ont été chargés de conduire cette réforme se sont montrés peu vertueux, corrompus, facilement corruptibles et surtout incompétents.

Il a été ensuite établi une nomenclature des lacunes et autres insuffisances qui ont conduit la réforme à ce qu'il est convenu aujourd'hui d'appeler un échec. Le diagnostic met en relief :

x a) La politisation à outrance de la chose éducative avec

- la main-mise exagérée du pouvoir politique dans la gestion de l'école et la vie des enseignants;
- la nomination de cadres de l'éducation et de l'enseignement sur des critères politiques au détriment de la compétence et de l'efficacité;
- la création abusive, anarchique voire fantaisiste d'établissements scolaires peu viables, et ce, par démagogie populiste;
- l'attribution de bourses et secours scolaires et universitaires aux enfants et autres protégés des dignitaires du régime en place;
- l'utilisation inconsidérée et le détournement des fonds alloués au développement de l'Ecole Nouvelle par les dignitaires du parti et de l'Etat;
- l'encouragement à l'absentéisme aussi bien des élèves que des enseignants embrigadés dans les structures de masse du parti ;
- la suppression à tort de l'enseignement de la morale au profit de celui de l'idéologie dominante.

traduite par :

- l'improvisation;
- Result la précipitation liée au non-respect des étapes de construction;
- l'échec relatif des expériences-pilotes ;
- la généralisation hâtive de la réforme;
- l'inexistence de structures de recherche pédagogique efficaces;
- l'absence de mécanisme efficace de suivi et de contrôle;
- le manque de rigueur observé dans la préparation et l'organisation du séminaire-bilan de l'Ecole Nouvelle en septembre 1981 ainsi que la non-exploitation des résultats.

ment avec pour conséquence :

Pinsuffisance des moyens matériels et financiers, ce qui explique par exemple le mauvais étal de nombre d'infrastructures scolaires peu salubres et peu attrayantes;

امن المن العام المنافقة المنا

— le manque de sallès de classe avec pour conséquence des effectus pléthoriques dans les salles de classe surtout en milieu urbain ;

l'insuffisance des salles de laboratoires et leur sous-équipement ou non équipement;

— la faible couverture du système éducatif formel qui ne prend en charge que 10 à 15 % de la population.

(l) d) Les déviations liées à la mauvaise compréhension du concept « travail productif à l'école », ayant entraîné comme conséquences :

HELLE la répartition fantaisiste des tâches dites de production aux écoliers et élèves sans tenir compte ni de leur âge ni de leurs capacités physiques.

- l'utilisation des enfants dans des champs privés ou comme salariés.
- en ... la confiscation, le détournement et la dilapidation des fonds de la coopérative par les responsables.
- note, e) La dégradation des valeurs morales accentuée par la suppression de l'enseignement éthique au profit de l'idéologie avec pour conséquence le relâchement de la discipline scolaire marqué par la dégradation des rapports entre les élèves et les enseignants et/ou les personnels de l'administration scolaire.
- K. f) L'absence d'une politique de promotion des personnels enseignants qui manquent de formation et d'encadrement pédagogique efficace notamment depuis la suppression arbitraire des associations de professeurs par discipline. Par ailleurs, ces personnels connaissent des conditions de vie et de travail pénibles que vient souvent aggraver une politique de répartition du personnel peu rationnelle.

- ainsi a-t-on procédé à la fermeture systématique des internats. structures et les mécanismes de prise de décisions et la gestion des établissements scolaires ; 🔍 g) La marginalisation des communautés de base et surtout des parents d'élèves dans les j
- d'études de plus en plus difficiles, à la faible qualification de nombre de formateurs, à l'inadéquation entre les programmes scolaires en vigueur et les manuels disponibles. h) La baisse du niveau des élèves et des étudiants liée entre autres aux conditions
- nant aux écoliers et aux élèves de sérieuses difficultés quant à leur adaptation lors des passages d'un ordre d'enseignement à un autre. i) La mauvaise articulation fonctionnelle des divers ordres d'enseignement occasion-
- situation difficile, déviants ou délinquants. j) L'inexistence de structures adéquates d'encadrement et d'éducation des enfants en
- k) L'inexistence d'un système d'éducation spécialisé en faveur des personnes handica-
- l'individu marquée entre autre par la démission de nombre de parents de leurs responsabilités d'éducateur vis-à-vis de leurs enfants. l) La rupture de la complémentarité de la famille et de l'école dans l'éducation de
- croissant de jeunes chômeurs dont la catégorie des diplômés sans emploi constitue la plus m) L'inadéquation entre la formation et l'emploi avec comme conséquence le nombre

Après l'établissement de ce diagnostic exhaustif, le Président de la commission devait prendre la parole pour fournir des informations quant à la poursuite des travaux qui ont repris le vendredi 05 octobre 1990 en trois (3) sous-commissions constituées comme suit

- d'orientation de la future réforme et placée sous la direction de Messieurs Léopold DOSSOU et — la première sous-commission, dénommée «Orientation», chargée des grandes lignes
- cation spécialisée », chargée de l'examen des questions y afférentes et placée sous la direction de Messieurs Louis AGONHESSOU et Yves MEGBEMADO; — la deuxième sous-commission, dénommée «Formation, Education non-formelle et Edu-
- direction de Messieurs Romain FANOU, Magloire COSSOU et Constant HOUNMENOU. des structures efficaces et des mesures d'urgence en attendant une réforme et placée sous la — la troisième sous-commission, dénommée « Structures et mesures», chargée de proposer

Les sous-commissions ont travaillé sans désemparer les vendredi 05 et samedi 06 octobre

octobre 1990 à 18 heures 15 au dimanche 07 octobre 1990 à 01 heure pour écouter, discuter et société dont nous avons le projet, tout comme l'homme à former, devra assumer les La séance plénière de la commission « Orientation et Structures » s'est réunie du samedi 06

DEUXIEME PARTIE

67,

CONCLUSIONS

1 - PREAMBULE

Trippe !

Pace à la crise que traverse l'enseignement au Bénin, la Conférence historique des forces vives de la hation à décidé de la convocation d'une réunion des représentants de toutes les couches de la population et des responsables de l'éducation pour débattre des problèmes de notre système

se sont teaues à Cotonou du mardi 02 au mardi 08 octobre 1990. 🗅 al deus ce cache que se situent les premieres assises des Etais Généraux de l'Education qui

faut l'appréhender dans son environnement socio-culturel et dans son histoire La crise de société que traverse aujourd'hui le Bénin est une crise de l'homme. Cet homme, il

forlement sur notre projet éducatif et si le peuple béninois tout entier peut aujourd'huise présenter mee de la souffrance de sa jeunesse et du corps social chargé de son éducation. பியர். La rencontre de l'homme noir avec l'Occident a été et reste tourmentée. Cela se répercute très comme le slambeau de la démocratie sur le continent noir c'est d'abord à cause de la protestation

Espisif La conférence nationale qui a pris en charge cette volonté de liberté a décidé, au mois de formation générale, la formation à l'emploi, la formation du caractère». féyrier 1990, de la tenue des Etats Généraux de l'Education, assises ayant pour mission de traduire projet de société de la conférence en un projet éducatif dont les trois objectifs seront «la

thade savoir, savoir-être et savoir-faire. la formation et de l'utilisation de nos ressources humaines» en articulant de manière responsable la La mission propre des Etats Généraux de l'Education est « d'appréhender une autre vision de

Culturel mais en dialogue avec tous les horizons culturels qui sont autant de projets d'humanité nouveau culture et éducation, à situer l'enfant et l'adolescent dans leur environnement sociopement. Ceci signifie pour le Bénin d'aujourd'hui que son projet éducatif doit viser à intégrer à dont notre modernité pluraliste est porteuse.

histoire en assumant pleinement ses torts. grave maladie de la conscience historique noire, à savoir l'extraversion et le refus d'entrer en son intention et sa détermination à la liberté, les Etats Généraux de l'Education ont pris acte de la hipp En assumant la responsabilité qui leur a été confiée par la conférence nationale d'approfondir

notre conscience historique en optant pour une éducation à la responsabilité Refit Les Etats Généraux de l'Education veulent marquer un seuil dans l'approfondissement de

déficits de notre attitude face à l'histoire. Et au moment de notre entrée en démocratie nons

voulons former des hommes conscients de leurs droits mais aussi de leurs devoirs ; édifier une société de justice, de fraternité et d'amour.

Nous sommes heureux et fiers de nous entendre dire par des peuples que nous constituons l'un des porte-flambeaux de la liberté démocratique dans l'Afrique contemporaine.

Si le Bénin veut garder cet avantage comparatif, il se doit de gagner la bataille de l'éducation. Car l'éducation est la politique à long terme.

L'heure de l'homme ne fait que commencer; et pour que toute étoile chute du ciel à notre commandement sans limites nous hous devons de cultiver l'excellence à tous les niveaux, intellectuel, éthique, technique, manuel, artistique... En un seul mot, l'excellence de l'homme dans toutes ses dimensions.

II — ORIENTATIONS

La commission rappelle que :

«Il ne s'agit pas d'inventer nécessairement un système éducatif tout nouveau, mais de s'inspirer des expériences passées en vue d'améliorer les programmes qui existent déjà et de favortser leur mise en œuvre par un appui financier adéquat. Ce qui a toujours fait défaut, ce sont les moyens pour la mise en œuvre de la politique définie ».

C'est pourquoi certains principes justes qui ont servi de base au précédent système seront repris et enrichis par d'autres apports nécessaires à une formation complète de l'homme, une formation de qualité reposant sur un enseignement de qualité ouvert à tous les savoirs, savoir-faire et savoir-être; un enseignement moral qui prenne en compte les valeurs culturelles de notre pays; l'est savoir-être ; un enseignement moral qui prenne en compte les valeurs culturelles de notre pays; l'est savoir-être ; un enseignement moral qui prenne en compte les valeurs culturelles de notre pays; l'est savoir-être ; un enseignement moral qui prenne en compte les valeurs culturelles de notre pays; l'est savoir-être ; un enseignement moral qui prenne en compte les valeurs culturelles de notre pays; l'est savoir-être ; un enseignement moral qui prenne en compte les valeurs culturelles de notre pays; l'est savoir-être ; un enseignement moral qui prenne en compte les valeurs culturelles de notre pays; l'est savoir-être ; un enseignement moral qui prenne en compte les valeurs culturelles de notre pays; l'est savoir-être ; un enseignement moral qui prenne en compte les valeurs culturelles de notre pays; l'est savoir-être ; un enseignement moral qui prenne en compte les valeurs culturelles de notre pays; l'est savoir-être ; un enseignement moral qui prenne en compte les valeurs culturelles de notre pays; l'est savoir-être ; un enseignement moral qui prenne en compte les valeurs culturelles de notre pays; l'est savoir-être ; un enseignement moral qui prenne en compte les valeurs culturelles de notre pays; l'est savoir-être ; un enseignement de le compte de les valeurs de la compte de les valeurs de la compte de les valeurs de la compte de les valeurs de la compte de les valeurs de la compte de la compte de les valeurs de la compte de la

L'Etat a un rôle de premier ordre à jouer pour assurer cette éducation en collaboration avec la famille afin d'assurer la complémentarité nécessaire de l'action de l'école et de la famille.

Le Bénin étant une république laïque, il y a séparation entre les institutions religieuses et les institutions étatiques; toutefois les principes démocratiques garantissent à chacun la libre pratique d'une religion. Ainsi dans les établissements publics d'enseignement, notamment dans les lycées à internat, la liberté est reconnue aux responsables de cultes d'organiser la formation religieuse de leurs adeptes en dehors des heures de cours et en accord avec les chefs d'établissements.

N La réintroduction des cours d'instruction civique et morale dans tous les ordres d'enseignement permettra de compléter l'éducation des élèves pour en faire des citoyens aimant leur pays, prêts à le servir, prêt à participer au développement économique, social et culturel; des citoyens débarrassés de certaines tares tels que l'égoïsme, la mesquinerie, le goût du gain facile, le manque d'intérêt pour la défense du bien public.

L'école devra former un esprit sain et équilibré dans un corps sain. //

0

Une attention plus grande devra être accordée et un accent particulier mis sur l'éducation des personnes handicapées en vue de remédier au déséquilibre et à l'injustice observée jusqu'ici.

La mise en place d'infrastructures et de moyens didactiques appropriés, la formation des encadreurs nécessaires, permettront l'épanouissement de cette catégorie de citoyens.

micurs et l'éclatement ou la fragilisation de nombreuses cellules familiales.

shu L'école devra également assurer l'éducation d'un plus grand nombre de jeunes filles ; cela réduira à terme le déséquilibre actuel. Surtout, elle créera de meilleures conditions à la protection de la mère et de l'enfant par une meilleure alimentation et un encadrement plus performant de l'enfant. L'éducation de la jeune fille garantira son épanouissement, la consolidation de son indépendance économique ; en fin de compte la cellule familiale pourrait être davantage sauvegardée!

Quant au contenu des enseignements, l'école béninoise devra allier enseignement général et éfiscignement technique, le tout complété par une formation dans les disciplines sportives et les disciplines artistiques (dessin, musique, danse...) dans lesquelles il faudra format les enseignents de major consequence.

En fonction des aplitudes de l'enfant, ce dernier sera orienté vers les filières où ses talents s'exprimeront mieux. Cette orientation, fondée sur les tests judicieux devra être réalisée de façon tégulière durant tout le cursus suivi. Associé à une meilleure harmonisation de la formation au niveau des trois ordres d'enseignement, cela réduira sensiblement les échecs et la déperdition des effecitis.

L'introduction des langues nationales doit aller au-delà de leur utilisation dans les centres d'éveil et de stimulation de l'enfant, où elles sont associées à l'apprentissage du français dès la seçonde année.

A partir d'un niveau à déterminer, l'élève doit avoir la possibilité d'apprendre une langue nationale, avec des enseignants répondant à des exigences techniques et culturelles en attendant que nos langues servent de véhicules non seulement à nos cultures mais également à l'acquisition que soir scientifique. Il apparaît nécessaire alors de faire le bilan de la recherche et des expériences linguistiques, de mettre en place une politique linguistique courageuse, cohérente et réaliste. La définition des objectifs des étapes et des moyens de réalisation de cette politique, ne doit pas faire perdre de vue les dangers de toute précipitation ou improvisation. Il doit en être ainsi de toutes impovations à introduire dans le système éducatif. Dans tous les cas il ne faudra pas négliger l'étape incontournable de la formation des enseignants nécessaires.

Ainsi le contenu de notre enseignement doit garantir, comme l'avait déjà préconisé le programme national d'édification de l'Ecole Nouvelle:

transformer le milieu en partant de nos valeurs culturelles et du patrimoine scientifique universel (scientifique et culturel);

de recherche scientifique et technique (fondamentale et appliquée) et qui n'exclut aucune discipline;

- un enseignement de formation globale

• qui fait une place de choix à l'éducation physique et sportive fondée sur la pratique effective du sport et de l'athlétisme, en vue de donner à la Nation des hommes équilibrés physiquement et intellectuellement.

 qui récuse tous les tabous rétrogrades en donnant une éducation sexuelle appropriée accessaire à l'équilibre physiologique et physique du citoyen;

qui confère toute l'importance requise aux problèmes de la nutrition, de la saine alimentation, de l'hygiène domestique et de tout ce qui a rapport à l'éducation ménagère dans le souci d'une étroite et nécessaire liaison entre l'école et le foyer;

* qui assure la santé mentale et physique du citoyen grâce à des loisirs et à des vacances bien organisées et qui développe et épanouit les dispositions artistiques du citoyen et du peuple béninois. Par ailleurs, si les conditions sont réunies, le dépistage précoce des maladies peut aider à la sauvegarde de la santé des apprenants.

Pour que l'école à mettre en place soit un moyen efficient de transformation globale de la société, l'enseignement doit permettre à tous les niveaux une éducation et une formation permanentes, favoriser les spécialisations à tous les niveaux grâce à une orientation indicieurs avidement complete les appoints audit auxelles et ces ocsours de la Nation.

En définitive le système éducatif restera ouvert à toutes innovations positives notamment l'Education pour la Paix, l'Education relative à l'Environnement, l'Education au Développement.

Pour remplir correctement sa mission, l'Ecole doit avoir pour cadre des bâtiments confortables répondant aux normes de l'architecture au lieu de huttes insalubres et branlantes ou de salles de classes aux murs lézardés et manquant du mobilier nécessaire.

Les nouveaux bâtiments doivent comporter des aménagements pour les personnes handicapées.

Lorsqu'il est placé dans un cadre adéquat, l'apprenant pourra recevoir une formation complète et diversifiée qui doit être assurée par des enseignants compétents soucieux de se surpasser; ils y seront d'autant plus disposés que l'on aura revalorisé la fonction et la dignité de l'enseignant.

Les apprenants doivent également se surpasser dans une compétition saine et généralisée au cours de laquelle chacun doit mettre de son côté et développer les atouts intellectuels, techniques, moraux lui permettant d'émerger en restant dans le peloton de tête! L'Ecole béninoise doit viser l'excellence tout en combattant l'élitisme, mais également la confusion entre démocratisation et culture de la médiocrité. Après avoir bénéficié des mêmes conditions au départ les plus méritants, les plus doués, les plus jeunes qui auront triomphé de cette saine compétition doivent continuer d'obtenir des meilleures conditions pour la poursuite de leurs études. L'une de ces conditions est par exemple un internat à la création duquel l'Etat contribuera en priorité sans exclure la contribution des autres (privés, collectivités locales, coopératives scolaires...). La complémentarité de l'action de l'Etat et des privés assurera ainsi de meilleures conditions de travail et l'accroissement du taux de scolarisation dans le pays.

Au total, les grandes orientations ainsi définies doivent servir de base à la mise au point d'une réforme de notre système éducatif qui devra être capable de produire des éléments sans cesse performants, dotés de l'esprit d'initiative, animés par le goût de la recherche, capable de s'autoemployer, de créer des emplois, bref, des citoyens contribuant efficacement au développement de leur pays.

plus grand nombre, ne doit pas être perçue au détriment des autres ordres d'enseignement. Car un développement harmonieux des trois ordres d'enseignement associé à une formation complète de l'apprenant, créera les bases solides des transformations profondes et bénéfiques attendues.

Les orientations générales définies ont évité d'être prisonnières des difficultés conjoncturelles pour être les éléments d'une projection qui affectera tous les domaines de la vie de notre pays.

Par Les Opérateurs économiques étant intéressés par le développement de notre pays, ils doivent être asociés à la définition et à la mise en œuvre du système éducatif prévu.

Compte tenu de l'importance des enjeux et des nombreux problèmes à résoudre, il faudra, necessairement, mettre en place, après les présentes assises des Etats Généraux de l'Education, un Comité de suivi desdites assises que la commission déclare les premières assises des Etats Généraux

III — EDUCATION SPECIALISEE, EDUCATION NON-FORMELLE ET FORMATION DES ADULTES

tellibition

Le diagnostic posé met en exergue les nombreuses difficultés que rencontrent les personnes handicapées quant à leur éducation. Ainsi :

— le plan d'Action des Nations Unies en faveur des personnes handicapées ne connaît encore aucune application au Bénin;

— l'absence d'une véritable volonté politique soutenue dans le domaine se manifeste par la ngn application des résolutions issues des nombreuses réunions inter-ministérielles ;

la tendance au Bénin est à la limitation au CEPE du niveau d'instruction des personnes handicapées ;

les rares infrastructures qui existent sont mal équipées, mal entretenues et manquent de moyens conséquents;

Pinexistence de données statistiques et d'études spécifiques entrave la connaissance des problèmes du monde des personnes handicapées, freinant ainsi la conception et la mise en place d'une politique de promotion des intéressés;

— le nombre des formateurs en éducation spécialisée est insuffisant et ceux-ci ne bénéficient d'aucune formation permanente.

C'est pourquoi, il convient de prendre des mesures parmi lesquelles :

— la définition et l'adoption d'une politique nationale d'éducation en faveur des personnes handicapées;

— la création au sein du Ministère de l'Education Nationale d'une structure chargée de l'éducation spécialisée ;

la prise en considération et une plus grande priorité aux projets sociaux dans les plans

d'investissement;

- le financement d'études statistiques ou non, en vue de mieux appréhender les problèmes et les preoccupations des personnes handicapées au Bénin ;
- la création, la réhabilitation et l'équipement des centres de promotion des handicapés avec la possibilité d'un système d'internat :
- la formation des formateurs sur le plan technique et professionnel
- l'utilisation de la presse en vue d'une mobilisation sociale en faveur de la promotion des handicapés.

Education non formelle

Ce secteur concerne près des 85 % de la population active du Bénin. Cependant le diagnostic de la situation fait apparaître que :

Aucune des propositions faites dans le cadre des Centres Populaires d'Education, de perfectionnement et l'Initiation de la Production (CPEPIP) n'est appliquée. Au nombre des raisons qui expliquent cette situation, il faut mentionner la mauvaise vision des CPEPIP qui ont été considérés à tort comme de gros centres dont l'implantation et le fouctionnement nécessiteraient d'importants fonds ;

- l'éducation non formelle en l'état actuel est caractérisée au Bénin par la recherche du profit, l'exploitation des apprentis par les patrons au détriment de leur formation;
- il n'existe pas de structures-modèles dont pouvaient s'inspirer les artisans qui sont par ailleurs, pour la plupart, analphabètes;
- l'éducation non formelle manque d'organisation ce qui conduit à l'exploitation des apprentis et à l'indifférence de la société face à leurs nombreux problèmes notamment les mauvaises conditions de vie et de travail;
- la quasi-inexistence d'ateliers dans les établissements scolaires n'est pas de nature à susciter le goût pour ces travaux manuels ni l'apprentissage d'un métier;
- les animateurs du secteur informel sont confrontés à de nombreuses difficultés : manque d'équipements, faiblesse de revenus, mauvaise formation;
- les diplômes ne sont souvent pas délivrés aux apprentis à la fin de leur formation.

Afin de remédier à toutes ces difficultés la commission propose de :

- reprendre, en la réactualisant, l'étude des CPEPIP don la dénomination sera réexaminée, on devra également envisager l'implantation de mini-centres de formation dont le fonctionnement n'exigera pas de gros financements;
- procéder à la formation des descolarisés dont la formation initiale a beaucoup coûté à l'Etat sans qu'ils aient réussi à s'insérer dans la vie active;
- concevoir l'éducation non formelle comme une préoccupation interministérielle intéressant plusieurs domaines (développement rural, commerce, artisanat, santé publique, justice et législation, travail affaires sociales, etc...);

e de l'éducation intégrée qui recouvre necessattement un certain nombre de données de vie ;

nombre d'apprentis par atelier, durée, coût, programme de formation, mesures sanitaires, populatisation et application effective des textes relatifs à l'apprentissage;

- renforcer l'apprentissage en appuyant la formation pratique d'un complément théorique tant All'intention des apprentis que des patrons;
- revaloriser les nétiers manuels en organisant des examens de lin d'apprentissage, en proclamant les résultats et en délivrant les diplômes ;
- inciter les Organisations Non-Gouvernementales (ONG) et les personnes pluvaiques ou les destardes cerries de normation professionnelle;
- dont l'objectif sera de sensibiliser la jeunesse sur les modèles de réussite sociale dans le secteur non formel ;
- revaloriser le travail manuel au moyen de mesures incitatives ; amélioration des conditions de travail et des revenus des animateurs du secteur non formel ;
- le manque de coordination des activités de formation dans les ministères;
- le manque de nioyens;
- I'hostilité voire le refus, des employeurs d'assurer cette formation;
- la réticence des employeurs à encourager la fréquentation de l'université pour leurs éthiployés en vue d'un auto-perfectionnement;
- afin de faire une véritable promotion de la formation des adultes au Bénin, la commission préconise de :
- concevoir une politique de planification de la formation des adultes ;
- assurer la coordination et la formation au niveau de tous les Ministères et obtenir de ceux-ci une contribution financière pour la formation des citoyens;
- instituer le recyclage systématique pour remédier à la déperdition des savoirs et savoir-faire
- généraliser l'alphabétisation fonctionnelle en la fondant sur les préoccupations et les besoins des populations en vue de motiver ces dernières;
- produire des documents pour la post alphabétisation en vue de combattre l'analphabétisme e retour;
- instituer un système d'information des travailleurs sur les possibilités d'évolution, de promotion qui leur sont offertes ;
- procéder à la formation continue des chômeurs, notamment des "victimes de compression d'un personnel?" dinlâmés sans emploi en vue de leur reconversion;

par le Centre de Promotion pour l'Emploi et les Petites et moyennes entreprises (CePEPE); - utiliser judicieusement la possibilité d'acquisition et/ou du renforcement des savoir-faire production des biens eservices de ce

amener les diplômés sans emploi à recevoir une formation professionnelle dans les centres

citoyen à se sentir utile à la nation ; - réinstaurer l'éducation civique dans tous les programmes de formation afin d'amener le

attendant de former des instructeurs; - recréer dans nos écoles et collèges des ateliers où des artisans dispenseront la formation en

insister sur l'alphabétisation au service de la formation;

créer la chambre des métiers pour mieux veiller à la défense des intérêtss professionnels

- créer des écoles miralisées et éleptire l'expérience de la Production Scolaire Artisannle

en vue de freiner l'exode rural; – s'inspirer de l'expérience du projet de développement intégré dénommé «Projet Songhat»

grammes de formation du primaire et du secondaire; s'inspirer de l'expérience ghanéenne pour insérer la formation pratique dans les pro-

tion des jeunes filles et jeunes gens désœuvrés ; s'inspirer également de l'expérience des communautés religieuses en vue de la récupéra-

- introduire les beaux-arts dans les programmes de formation pour élargir le champ des

Le diagnostic révèle que plusieurs facteurs expliquent le peu d'intérêt accordé par notre pays

à la formation des adultes. On peut citer entre autres :

l'absence de politique de formation des adultes;

l'absence de sensibilisation des employeurs à la nécessité de former leurs employés;

de fascicules à mettre à la disposition des usagers à un prix étudié; le manque d'initiative de l'Ecole Nationale d'Administration à éditer ses cours sous forme

la non mobilisation des moyens pour la formation continue : livres, bibliothèques ;

tous les ordres d'enseignement; — le manque de subvention à l'INFRE pour l'organisation de cours par correspondance dans

moments de grande écoute; le ralentissement de la production et la diffusion des émissions radio éducatives aux

des adultes et leurs activités professionnelles ; — l'inexistence d'une politique permettant d'assurer efficacement la liaison de la formation

La commission fait les recommandations suivantes :

a) Les mesures préconisées pour le développement de l'éducation non formelle ne peuvent

sectieur. La commission recommande donc que l'Etat limite et contrôle l'importation de biens qui sont produits par les nationaux;

gouvernementales et les personnes privées à promouvoir la création et le développement des Beffires destinés à récupérer ceux qui n'auraient pas réussi dans leur formation initale; b) La commission recommande également que l'Etat encourage les organisations non

Tormation des adultes c) Il est souhaitable qu'existe une complémentarité interministérielle dans le domaine de la

dans la mesure de ses possibilités contribuer financièrement à cette formation Ainsi tout ministère qui éprouve le besoin de recycler ou perfectionner des travailleurs doit,

opulaires d'Education, de Perfectionnement et d'Initiation à la Production (CPEPIP). (tolied) La commission recommande de reprendre en compte en actualisant l'étide réalisée en

IV — STRUCTURES ET MESURES URGENTES

lace aux problèmes les plus pressants de notre secteur éducatif La commission a tracé les grandes lignes et proposé des mesures immédiates en vue de faire

Concernant les structures d'enseignement, la commission a distingué

- un premier degré qui comprend :

· l'enseignement maternel d'une durée de deux (2) ans ;

· l'enseignement primaire ou élémentaire d'une durée de six (6) ans

un second degré subdivisé en :

sycle de trois (3) ans; enseignement secondaire général comportant un premier cycle de quatre (4) et un second

ou quatre (4) ans et un second cycle de trois (3) ans ; • enseignement secondaire technique professionnel comprenant un premier cycle de trois (3)

un troisième degré, l'enseignement supérieur.

Plat devra encourager l'accès de tous citoyens et particulièrement des personnes handicapees a lous ces divers ordres d'enseignement.

maîtrise du flux des élèves et l'amélioration des rendements du système éducatif La durée de la scolarité obligatoire sera précisée et des mécanismes efficaces d'onentation seront créés ou renforcés au niveau de chaque ordre d'enseignement en vue de permettre la

Quand aux structures de gestion administrative, la commission recommande de

engendre souvent des conflits d'attributions; - éviter la cohabitation des structures de type horizontal et celles de type vertical qui

disponibles plus rationnelle et plus efficiente des compétences et des ressources matérielles et financières — améliorer et maximiser l'efficacité du système éducatif en mettant en œuvre une utilisation

– réhabiliter et revaloriser la fonction du corps de conπòle en évitant de le noyer dans de

réforme du système éducatif. Il s'agit de : La commission a enfin proposé des mesures d'urgence à prendre en attendant une véritable

- secondaire en se gardant cependant de céder à l'improvisation ou à la précipitation en la matière — Entreprendre la révision des programmes d'étude dans les enseignements primaire el
- d'attribution des bourses et secours scolaires; 2 — Confier à une commission ad'hoc la question très sensible de la défintion des critères
- Restaurer la discipline dans les établissements scolaires;
- · Faire débloquer les comptes bancaires des ia Donner aux corps de contrôle les moyens de s'acquitter efficacement de leur mission
- disposition une ambulance; — Affecter un médecin à l'infirmerie de l'Université Nationale du Bénin et mettre à sa l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique;
- daire) des années (CP1 à CM2 6° à Terminale) et des séries (A, B, C, D...) dans le souci d'une monde enseignant que dans le monde étudiant; 7 — Revenir aux anciennes dénominations des enseignements (maternelle, primaire, secon-Statistique a toujours été désapprouvé et a soulevé pendant longtemps un tollé général, tent dans le
- 8 Envisager à moyen terme le paiement des bourses et secours scolaires et universitaires de
- 9 Créer un service (ou une division) chargé des activités productives à l'école;
- active et réunir les conditions de création d'un Fonds National d'Insertion. 10 — Instituer une Commission Nationale d'Insertion des diplômés sans emploi dans la vie

du retour de la Direction des Bourses et Stages sous la tutelle du Ministère de l'Education La commission a enfin adopté une motion dont le texte est joint au présent rapport, au sujet

COTONOU, le 08 octobre 1990

"ORIENTATION ET STRUCTURES" LA COMMISSION

adopté au cours de la séance plénière des Etats Généraux N.B. : Le présent rapport a été discuté, amendé et de l'Education le dimanche 07 octobre 1990.

LES ETATS GENERAUX DE L'EDUCATION

MOTION POUR LE RETOUR DE LA DIRECTION DES BOURSES ET STAGES SOUS LA TUTELLE DU MINISTERE DE L'EDUCATION NATIONALE

- de ses directions techniques; non sculement au sauscissonage du Ministère de l'Education Nationale mais aussi à la dispersion ministères sous sa tutelle dont le ministère du plan et de la statistique, avait largement contribué, Considérant que pendant longtemps, la Présidence de la République, qui avait plusieurs
- Suitstique était un service de la Direction des Bourses et Secours Scolaires de l'ex-Ministère de
- manière anarchique, assurant presque régulièrement des bourses et stages à leurs agents, pendant que la formation des formateurs est toujours laissée pour compte; Considérant qué, grâce à cette anomalie, certains Ministères s'attribuent des quotas de
- l'Education Nationale; - Considérant que la formation des étudiants et stagiaires est du ressort du Ministère de
- : unique que a, heureusement, mis fin au démembrement de l'Education Nationale en créant un Ministère — Considérant que, par l'action du Gouvernement de Transition, le Renouveau Démocrati-
- Considérant que la réorganisation doit se poursuivre de manière conséqueûte;
- tutelle du Ministère de l'Education Nationale. lémandent avec insistance que la Direction des Bourses et Stages retourne, sans délai, sous la Les Etats Généraux de l'Education, au cours de leurs assises, du 02 au 08 octobre 1990,

COTONOU, le 08 octobre 1990

"ORIENTATION ET STRUCTURES" LA COMMISSION

DE LA COMMISSION N° 2

EDUCATION PRESCOLAIRE
ET ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

Après l'éclatement en commissions, les membres de la commission n° 2 Education Présconaceul Enseignement Primaire ont regagné la cabine n° 005 pour réfléchir et concevour un projet l'i dication préscoluire et d'Enseignement Primaire. Ils ont élu un présidium pour diriger et briganiser les débats. Ce présidium se compose comme suit :

Président : M. Magloire G. ALAPINI

Vice-Président : M. Jean-Pierre AGOSSOU

l" Rapporteur : M. Honoré P. ALOFA

2° Rapporteur : M. Albert MEDEDJI

Ils ont écouté ensuite les deux exposés prévus à leur intention. Il s'agit notamment de :

1. — Langues Nationales et Enseignement

L'alphabétisation pour tous en l'an 2000.

Ces deux communications ont beaucoup apporté aux commissionnaires. C'est alors qu'ils

Après avoir adopté à l'unanimité la procédure de travail, ils ont, pendant deux jours, épluché les divers documents mis à leur disposition, réfléchi et débattu de nombreuses questions relatives à l'Education Préscolaire et à l'Enseignement Primaire. Les fruits de leur cogitation vous seront présentés suivant le canevas ci-après.

DE LA COMMISSION Nº 2 SOMMAIRE

ET ENSEIGNEMENT PRIMAIRE EDUCATION PRESCOLAIRE

A - DIAGNOSTIC

B - PROPOSITIONS

MISSION DES ENSEIGNEMENTS MATERNEL ET PRIMAIRE

II — STRUCTURES

III — STRATEGIES

N | **METHODES**

V — PROGRAMMES ET HORAIRES

VI — PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE

VII — RESSOURCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION.

C - CONCLUSION

EDUCATION PRESCOLAIRE ET ENSEIGNEMENT PRIMAIRE

17.0 tr

. cr 101 Bisto.

INTRODUCTION

de l'a pleine réalisation des potentialités de l'individu ainsi que sa capacité à contribuer les coment au progrès de l'humanité résulteut des moyens que la saudite me una disposition pour que la trastite me sant les bases indispensables à la maîtrise de la masse croissante des congais-

Nulle autre institution en dehots de l'école ne peut satisfaire efficacement ces légitimes et et a société. Mais elle ne pourra atteindre ses objectifs que dans la mesure où ses nogrammes, ses méthodes, sa stratégic globale de formation et ses moyens obétront aux normes qu'elle se fixe de générer.

∠ A — DIAGNÓSTIC DU SYSTEME ACTUEL

Malgré la pertinence de l'esprit de la réforme de 1975, on s'aperçoit que de fausses notes stiant des programmes jusqu'au système d'évaluation en passant par les moyens pédagogiques, inanciers, matériels et autres mobilisés pour garantir le succès de l'entreprise se sont glissés dans la misé gn'œuvre du gigantesque projet d'Etat qu'est le Programme National d'Edification de l'Ecole Nouvelle, notamment, au niveau du préscolaire et de l'Enseignement Primaire.

La non observance des conclusions du séminaire bilan de 1981 tenu pour corriger les unsuffigances, nous amène à constater encore des tares que traînent hélas ces deux ordres d'enseignement et qui ont pour nonz :

la baisse du niveau

montain une forte déperdition scolaire

la désaffection des parents d'élèves pour l'école

हिन्द्र कार्या la formation d'individus inaptes à intégrer la vie active.

Unite Toutes choses qui ont fortement contribué à assombrir l'image de marque de l'institution.

The Les causes de ces maux sont multiples et doivent être examinées des points de vue quantitatif, qualitatif et socio-économique.

1. — Du point de vue quantitatif

prin Les structures de formation formelle comportent 308 Centres d'Eveil et de Stimulation de l'Enfant (CESE) et 2.879 écoles de base ou primaires (statistique de 1989). Elles drainent dans

leur état actuel de misère et de délabrement une proportion impressionnante d'enfants (13.433) et al lenseignement décrété par l'Etat "Révolutionnaire" de la République Populaire du Bénin

quasi-total et l'obsolescence des matériels existants ne se dispute guère. En matière d'équipement didactique, le constat n'est pas meilleur. Le dénuement est

et un ratio de 72 enseignants pour un conseiller pédagogique. inspecteurs dont les 44 % seront admis à la retraite dans 3 ans et 198 conseillers pédagogiques, soit tâche de ce personnel très inefficace voire impossible. Pour 14.473 enseignants on compte 88 un ratio de 330 enseignants pour un inspecteur déduction faite de ceux des services centraux (47) Le nombre insuffisant du personnel d'encadrement et le manque criard de moyens rendent le

échappe actuellement aux structures administratives. pées dans les grands centres urbains avec un personnel souvent incompétent. Leur contrôle Il faut noter également la prolifération des écoles privées clandestines implantées et dévelop-

Du point de vue qualitati

L'enseignement peut être apprécié à travers les aspects ci-après :

les programmes de formation;

la qualification du personnel;

l'encadrement pédagogique;

le rendement scolaire.

constats, on ne peut plus négatifs, ont été faits. Dans la mise en œuvre de la réforme dans le sous-secteur de l'Enseignement Primaire, des

inopérants, voire caducs ainsi que les matériels didactiques qui devraient les soutenir sont des a) — Les programmes de formation élaborés de manière artisanale et hâtive se sont révélés

ропе́е par une pédagogie qui exploite judicieusement l'étude du milieu. Cette méthode devra viser à inarticulées". Source : Programme Nationale d'Edification de l'Ecole Nouvelle. globale du savoir, un savoir organisé en réseaux plutôt qu'un ensemble d'unités disjointes et intellectuels et pratiques pour le transformer. Cette méthode doit encore aider à l'acquisition socialiser l'enfant pour l'intégrer dans son milieu et lui donner en même temps les moyens La méthode prescrite par l'Ecole Nouvelle "doit être essentiellement active et dynamique,

méthodologie de l'étude du milieu et dont les résultats se sont révélés concluants. Après un arrêt département, en vue de sa généralisation éventuelle. tacite en 1982, l'expérience a repris en 1984 dans 18 écoles pilotes à raison de trois (3) par l'expérience des "Opérations Education et Développemenu" qui visent à initier les enseignants à la La pertinence incontestable de cette méthode a motivé des recherches dont la résultante est

née saute de formation appropriée, d'encadrement technique et de motivation Mais aujourd'hui, ces écoles ne sont restées pilotes que de nom. L'expérience a été abandon-

b) — A propos du personnel, la base de recrutement (niveau scientifique) et la création anarchique des CESE et des écoles de base conformément à la politique de démocratisation de

(PRPB) ont faussé du tout au tout les calculs de rentabilité qui avaient pu être faits

presintions. ini par lemir l'image de marque du maître d'école par la médiocrité qui caractérise leurs La plupart des jeunes instituteurs révolutionnaires et les instituteurs adjoints suppléants ont

ses victimes. Le slogan, tristement célèbre de "tout cadre est enseignant" faisait alors rige en multipliant

souices humaines et matérielles L'ensemble de la politique de perfectionnement du personnel souffre d'un manque cruel de

L'encadrement pédhgogique de qualité est passé dans les souvenirs heurem

une bonne purite de ce personnel dont quelques bons éléments ા (ablene, ને fau, a) ગ્યારને res departs voiontaires de ia fonction publique qui drainent

aujourd'hui DDE plus politiques que techniques. de formation continue en matière scolaire d'alors, furent remplacées par le DPE appelées Rapport à l'encadrement : les inspections primaires, respectables strudures de gestion

propos à travers les résultats du CEFEB de 1984 à 1988 scoir l'avenement et le développement accéléré de l'échec scolaire. Les faits sont là, criards à ce d) - Les échecs scolaires : Les conditions objectives étaient dès lors miss en place pour

TABLEAU - A

42,96%	19.644	47.205	1988
40,17%	17.772	45.448	1987
47,64%	22.693	47.621	1986
32,11%	14.854	48.090 ,	1985
47,74%	23.288	50.395	1984
POURCENTAGES	ADMIS	INSCRITS	ANNEES

Plus de 50% des élèves échouent au CEFEB

dramatique d'abandon souvent force ि पित्रदेश à tout cela, la désaffection pour l'école a commencé à se manifester par le phénomène

or bi∃n= Du point de vue socio-économique

L'analyse prend en compte les aspects essentiels ci-après

umb 501 l'évolution des effectifs ;

Pabandon de l'école au prosit d'activités immédiatement rentables ;

la dépréciation de la fonction enseignante;

le coût et le budget de l'éducation.

De 1985 à 1989, le préscolaire et l'Enscignement Primaire ont connu un accroissement de l'illeurs effectifs.

Ainsi dans le préscolaire, la situation se présente comme ci-après :

TABLEAU - B

1989	1988	1987	1986	1985	MININEES
7.345	7.290	7.249	6.212	5.547	GARÇONS
6.088	5.998	5.791	5.090	4.348	FILLES
13.433	13.288	13.040	11.502	9.895	TOTAL

et dans l'Enseignement Primaire :

TABLEAU - C

COLUMB

2007

		1987 1988
295.281	-	1987
295.281		
290.424	_	1986
	-	1985
FILLES .		GARÇONS 296.424 295.281

Malgré l'augmentation régulière des effectifs de ces cinq (5) dernières années, il faut noter cependant une baisse du taux d'accroissement comparativement à la période précédente (1979—1984). Cette baisse est liée à certaines raisons sociales.

— Le diplôme longtemps considéré comme un facteur de promotion sociale est banalisé et l'affairisme a envahi les milieux.

and admitter

— La non gratuité effective qui a pour conséquence la non observance de la scolarisation obligatoire facilite l'accès précoce des enfants d'âge scolarisable à la vie active tant en ville que dans

les campagnes

Le manque de motivation et la précarité des conditions de vie créées par l'Etat aux L'inscignants amènent ceux-ci à travailler sans conviction. De ce fait, l'élève ne trouve plus de répère ni de référence et l'école perd ainsi de son attrait.

continue du pouvoir d'achat de ces derniers du fait de la crise économique rendent désormais difficiles les conditions de travail morales et matérielles souhaitées pour les enfants.

L'utilisation des langues nationales matemelles dans les CESE constitue me source de désapprobation du préscolaire principalement dans les centres urbains du fait que ces langues ne sont pas inscrites aux programmes de l'école primaire ; ceci a pour conséquence en 1990 l'introduction du français dans quelques activités de la deuxième année.

Shorn, Le coût moyen annuel de formation de l'enfant (35.000 F pour l'enfant de la maiernelle et S.000 F pour celui du primaire) constitue na landicap.

Tous ces maux dont souffrent ces deux ordres d'enseignement appellent une définition claire de la mission qui leur sera désormais assignée.

- I'NOLUSTIONS

1 — MISSION DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE

- 1. "Assurer l'acquisition des savoirs fondamentaux, nécessaires à la poursuite d'une formation permanente et d'un développement de l'être humain d'une part, l'insertion dans la vie active de la communauté et dans le monde du travail d'autre part, notamment lorsque l'école primaire constitue de fait un cycle terminal.
- 2 Remédier aux inégalités sociales.
- 3. Favoriser l'épanouissement naturel de chaque enfant " (UNESCO 1989 stratégics sl'école fondamentale 25 C/5 par 011/32) et promouvoir le développement économique et social methodoles de line l'école au milieu. Par reg faire, l'espaine a la partie de le la clare l'école au milieu. Par reg faire, l'espaine a la partie de le la clare l'école au milieu. Par reg faire, l'espaine a la partie de le la clare l'école au milieu. Par reg faire, l'espaine a la partie de le la clare l'école au milieu de le la clare l'école au milieu.
- éveiller l'esprit de l'enfant par des activités en vue de favoriser l'émergence et l'épanouissement de ses aptitudes;
- assurer sa formation physique, intellectuelle, morale et civique et éveiller son esprit d'initiative et son sens critique;
- faire acquérir les connaissances et mécanismes de base indispensables pour les acquisitions ultérieures;
- valoriser le travail productif comme facteur de développement de l'intelligence et comme base d'une future insertion dans le milieu économique et socio-culturel, grâce à une liaison étroite entre l'école et la vie;
- entretenir une saine émulation qui valorise l'effort

II — STRUCTURES

L'enseignement du premier degré comporte deux ordres :

- l'Enseignement maternel;
- l'Enseignement primaire.
- L'Enseignement maternel
- Il est d'une durée de deux (2) ans.

L'ensant y entre à l'âge de trois (3) ans pour en sortir en principe à l'âge de cinq (5) ans

L'enseignement y est dispensé en deux langues :

- en première année, l'enfant s'exprime exclusivement en une langue nationale et participe à sieux éducatifs ;
- en deuxième année, l'enseignement est dispensé en français pour certaines activilés d'expression orale et de pré-mathématique.

unes, psychologiques et mentales du jeune enfant en même temps qu'il favorise l'éclosion des racultés indispensables à l'individu dans la société. C'est pourquoi l'accent est mis particulièrement sur les activités d'éveil qui placent l'enfant au centre de l'acte pédagogique et qui favorise la biaison ver le milieu social.

Aucune évaluation n'est prévue à ce niveau.

12 + L'Enseignement primaire

Il accueille des enfants âgés de :

cinq (5) ans pour ceux qui proviennent des CESE;

partir de six (b) ans pour les autres

La formation y dure pormalement six (6) ans. Deux redoublements y sont autorisés, ce qui ste la scolarité à huit (8) ans.

Les ecoles primaires comprennent trois paliers de deux ans chacun :

ele Cours d'Initiation (C.I) et le Cours Préparatoire (C.P.).

Te Cours Elémentaire avec deux classes : CE1 et CE2

Le Cours Moyen avec deux classes : CM1 et CM2.

Les études sont sanctionnées par le Certificat d'Etudes Primaires (C.E.P.) qui permet sux jeunes élèves les plus méritants de s'inscrire à l'enseignement secondaire dans la usure des places disponibles.

Les épreuves seront organisées en fonction des orientations requises. Cette nouvelle formule seront deux dannées d'expérience.

Les conclusions de l'évaluation permettront la poursuite ou la révision du système adopté

Une structure d'orientation doit pouvoir aider les autres élèves qui n'arrivent pas à satisfaire à catte, évaluation à intégrer des écoles ou centres de formation professionnelle ou des projets d'insertion des jeunes.

3. — Les structures d'administration

Pour une gestion et un fonctionnement du système éducatif conforme aux finalités et aux objectifs assignés à l'enseignement du premier degré, il importe de mettre en place de nouvelles structures. Il s'agit notamment de réaménager les structures et les modalités de gestion, d'animation et de contrôle de l'Education Nationale. Pour ce faire :

Maintenir un ministère unique pour l'Education Nationale. L'objectif ici est :

d'éviter la dispersion des moyens d'intervention et la multiplication des structures souvent de retard dans la prise et l'exécution des décisions;

puroti d'unifier l'autorité et les mécanismes de gestion.

Formation des Instituteurs

La formule actuelle des Ecoles Normales Intégrées, après une évaluation des secteurs qui forment le personnel des enseignements maternel et primaire devra être amendée pour servir les nouveaux objectifs de l'école béninoise.

A ce sujet, la nouvelle formation comportera :

- un tronc commun d'un an pour la maternelle et le primaire et la spécialisation d'un an suivra selon les filières. Dans l'immédiat, l'intérêt de cette formule est d'assurer une meilleure articulation entre la maternelle et le primaire.
- Le programme comprendra en plus des matières habituelles aux Ecoles Normales Intégrées la technologie indispensable au monde d'aujourd'hui. C'est une manière de préparer à l'auto-emploi. Une formation à l'encadrement des activités postscolaires devrait aussi intervenir

Perfectionnement du personnel

Dans l'organisation des carrières des agents permanents de l'Etat, la loi 86-013 du 26 février 1986 portant statut général prévoit des dispositions relatives au perfectionnement du personnel (cf. chap. II, Section III, articles 65 à 72).

Les statuts particuliers actuellement en vigueur situent les stages et les conférences de perfectionnement pendant les congés scolaires et les grandes vacances. Il est souhaitable que ces activités suspendues depuis quelques années reprennent. Le perfectionnement du personnel de l'enseignement primaire doit se poursuivre à travers les structures spécialisées existantes :

- a) L'Institut National pour la Formation et la Recherche en Education.
- b) La Direction de l'Inspection et de la Méthodologie.

Dans son contenu pratique, le perfectionnement du personnel par ces structures se ramène aux actions concrètes suivantes :

- animation et contrôle pédagogiques par les conseillers pédagogiques et les inspecteurs. À ce sujet réviser les textes relatifs aux critères de désignation des conseillers pédagogiques;
- cours par correspondance préparant le personnel à tous les examens professionnels;
- conception et réalisation des émissions radio-scolaires et édition de revues pédagogiques
- encadrement des journées pédagogiques, des stages, des séminaires, etc

Il faut remarquer que l'ensemble de la politique de perfectionnement du personnel souffre d'un manque cruel de ressources humaines et matérielles.

Pour dynamiser ce perfectionnement, il faut initier les actions suivantes :

- a) Organisation systématique des stages tant pour le personnel en poste dans les départements qu'à l'intention spéciale des candidats aux examens professionnels.
- b) Renforcement de l'article 51 des statuts particuliers relatifs aux stages et conférences pour lui donner un caractère coerciuf.

- (9) °C) Nécessité de compléter les objectifs des Écoles Normales Intégrées, pour servir de centres l'ul perfectionnement.
- d) Détermination du contenu du perfectionnement du personnel en tenant grand compte des ficsoins exprimés par les maîtres.
- e) La politique de perfectionnement du personnel évitera que le calendrier adopté ne colurbe l'année scolaire en cours.

5. — Encadrement du personnel

nest envisagé à ce niveau de la formation initiale et de la formation permanente.

5.1. — La formation initiale

Hace à l'insuffisance de personnels de formation des formateurs qualifiés, de maîtres qualifiés d'explication annexées aux Ecoles Normales Intégrées, de personnel spécialisé pour rivures activités de formation dans les Ecoles Normales Intégrées (spécialistes en technologie, lessin musique, éducation physique et sportive), il est proposé que soit repensée toute la politique de formation des professeurs d'Ecoles Normales et de personnes destinées à intervenir dans cette rimation initiale. Les professeurs d'éducation physique et sportive, spécialistes de sport des écoles rimatices évolueront dans les structures nationales de formation afin de préserver la valeur politique d'école.

Dans cette optique et en conformité avec les textes organiques et statutaires, il conviendrait de ormer ce personnel d'encadrement sur le plan national d'abord, puis à l'étranger au besoin.

5.2. — La formation permanente

L'encadrement à ce niveau est assuré par :

- Les directeurs d'écoles.
- Les conseillers pédagogiques.
- Les inspecteurs de l'enseignement primaire.
- Ce personnel bénéficie de séminaires et de stages de durées variables tant au niveau partemental que national. Pour appuyer cette action il faut :
- [a] Renforcer les conditions de choix de la formation à chacun des niveaux précités;
- b) Accorder des moyens matériels et des rémunérations qui correspondent aux servitudes de formation permanente des formateurs;
- c) Programmer tout au long de l'année des rencontres de réimprégnation, d'information, de séminaires, de recyclage;
- d) Accorder des stages à l'étranger aux cadres de la formation permanente;
- nesué) Envisager, à court terme, les possibilités de leur formation à l'Université Nationale du Bénin ; cette proposition est aussi valable pour les cadres de la formation initiale ;

IV — DE LA METHODE

La méthode découle de la philosophie qui sous-tend l'enseignement du premier deglé c'est-à-dire celle qui met l'homme en rapport intime avec son milieu. Ainsi elle doit :

- favoriser la construction du savoir par l'apprenant;
- aider à la promotion de l'individu par lui-même en privilégiant les besoins de l'enfant et en assurant leur satisfaction à travers la réalisation de projets ihitiés par lui ;
- établir au niveau de l'école et de la classe un nouveau rapport pédagogique tendant vers une responsabilité accrue des élèves et au développement de leurs capacités d'initiative;
- aider l'individu à mieux appréhender son milieu;
- offrir les conditions d'une socialisation de l'enfant par la coopération.

mentalité, de comportement et d'attitude sont de lui un conseiller, un régulateur, un guide. Il en découle une organisation matérielle et spatiale adéquate, favorable à la mise en œuvre d'un enseignement individuel et collectif et à un climat de responsabilité et de confiance réciproque.

C'est pourquoi, il faut :

- réclamer et approfondir l'expérience des opérations "Education et Développement" dans les écoles pilotes à retenir suivant des critères de choix permettant à celles-ci de réaliser les objectifs visés :
- prévoir une structure d'encadrement et des moyens adéquats en conséquence;
- instituer une politique de stabilité effective des enseignants.

V — PROGRAMMES ET HORAIRES

Programmes

'Pour assurer la formation du jeune béninois que désire la société, il est indispensable de repenser les programmes actuels d'enseignement en vue de les rendre plus pertinents. Ainsi les programmes de l'enseigenement primaire doivent permettre à l'enfant :

- d'acquérir des connaissances directement utilisables dans la société;
- de doter l'élève d'un certain nombre de comportements et capacités intellectuels pouvant lui permettre de poursuivre ses études ultérieures.

Pour ce faire, le contenu de l'enseignement sera tiré du milieu de vie de l'enfant et tent compte des besoins des élèves ainsi que ceux de la société. Il faut :

- assurer le développement des capacités physiques de l'enfant;
- doter à travers des activités manuelles l'enfant d'un certain nombre de comportements e d'aptitudes indispensables, pour son insertion dans la vie active;
- donner à l'enfant les principes élémentaires du droit et des devoirs, tout en l'éduquant pour la paix, la tolérance, la traternité, la solidarité et le respect de la chose publique.

Pour réaliser ces objectifs, il est nécessaire de créer une commission technique nationale de vision et de suivi des programmes.

In Cette commission aura à arrêter le listing des thèmes et à les traduire en objectifs dans la nouvelle orientation de l'éducation nationale de leur meilleure compréhension et d'une harmonisution dans leur exécution. Elle réglera aussi le problème des horaires et veillera à la revalorisation de la morale, du dessin, de la musique, de l'éducation physique et sportive. Les nouveaux programmes viseront l'excellence à tous les niveaux.

Une commission technique permanente sera constituée pour étudier tous les aspects de la juestion de l'introduction des langues nationales à l'école.

DIE2. — Horaires

ouveaux programmes ainsi que de l'environnement social.

ell importe en outre de restructurer la semaine de travail en utilisant la matinée de mercredi en de libérer celle de samedi.

VI — LE PERSONNEL DE L'ENSEIGNEMENT DU PREMIER DEGRE

1. — Recrutement : Conditions générales

Le recrutement du personnel du préscolaire et de l'enseignement primaire est régi présenteint par les textes organiques et d'application ci-dessous :

Statut général des Agents Permanents de l'Etat.

Loi 86-013 du 26 février 1986.

- Statuts Particuliers des Personnels des Enseignements Maternel et de Base: Décret 85-359
- 2. Recrutement du Personnel de l'Enseignement du Premier Degré

Le niveau de culture générale de l'ensignant doit être nettement supérieur au degré d'enseigriement auquel il se destine. Une bonne culture générale est donc nécessaire pour permettre une synthèse harmonieuse entre le savoir et la compétence professionnelle.

pro Cest pourquoi, les dispositions précédentes doivent être actualisées afin de répondre aux rigences de l'éducation et de l'enseignement des jeunes d'aujourd'hui. Pour ce faire, il convient fenvisager la suppression du corps des Instituteurs-Adjoints. Il reste entendu que les instituteurs-dijoints déjà en service poursuivront leur carrière et accéderont aux corps supérieurs par voie de ginçours professionnels.

Les dispositions des statuts particuliers (décret 85-359 du 11 septembre 1985), articles 15, 22 r6527, à l'exception des dispositions relatives à l'intégration de cette catégorie d'enseignant se fera sur concours parmi les titulaires du BAC qui seront astreints à une formation de deux ans.

L'organigramme du Ministère pourrait se présenter de la manière suivante :

- Le Ministre.
- Le Cabinet du Ministre.
- Le Secrétaire Général de l'Education Nationale.
- Les Directions Techniques et Centrales.
- Les Directions Départementales de l'Enseignement constituées essentiellement de trois bureaux techniques : le bureau des Enseignements du premier degré, le bureau de l'Enseignement secondaire général et le bureau de l'Enseignement secondaire technique et professionnel, ainsi que d'un bureau des Affaires Financières et Administratives.
- Les Inspections Scolaires de l'Enseignement du premier degré, dont la compétence territoriale s'étend sur un certain nombre de circonscriptions administratives de 2 8013 per la Departement, sont administrées par un inspecteur de l'enseignement primaire, assisté d'un pool d'inspecteurs.
- Les Directions des écoles primaires et des écoles maternelles.
- * Autoriser dans les écoles la création des coopératives scolaires nouvelle formule, des associations sportives et culturelles, les associations des parents d'élèves, les clubs UNESCO...
- La mise en place de ces structures et leur gestion efficiente nécessite la disponibilité d'un personnel qualifié et suffisamment motivé ainsi que des stratégies.

M — STRATEGIES

Au BENIN, l'enseignement du premier degré est reconnu à juste titre comme le secteur prioritaire de l'Education Nationale.

Il ne saurait en être autrement en cette fin de 20° siècle où l'Education de base pour tous se profile comme le cheval de bataille du secteur éducationnel dans les rencontres et forums internationaux. C'est pourquoi des actions claires et précises doivent être menées pour permettre à cette institution de jouer conséquemment son rôle.

- Au niveau de l'enseignement maternel, ces actions se résument à :
- maintenir les écoles maternelles en tant que structures de l'enseignement maternel;
- améliorer les infrastructures et l'équipement là où ils existent déjà à partir de 1991;
- doter les autres écoles d'infrastructures et d'équipements corrects dès la rentrée 1990 1991;
- créer de nouvelles écoles seulement dans les localités où elles peuvent être viables;
- encourager et contrôler l'initiative privée dans ce secteu.
- maintenir l'utilisation du français uniquement en 2° année des écoles maternelles ;
- généraliser à partir de 1991 l'expérience des atcliers départementaux de fabrication de natériels didactiques et les rendre effectivement fonctionnels ;

Tooter les Centres Départementaux de la Documentation et des Informations Pédagogies de documentations du préscolaire;

assurer un recyclage systématique de chaque enseignant de cet ordre tous les trois (3) ans ussi bien à l'intérieur du pays qu'à l'étranger ;

développer les relations des centres avec l'extérieur à travers l'intensification des correspondences interscolaires et des jumelages d'établissements scolaires ;

Gréer des conditions de travail, d'hygiène décentes par la construction et l'équipement des par l'Étal. Les projets bilatéraux et multilatéraux pourraient venir en appoint.

2!— Au niveau de l'enseignement primaire, les actions doivent viser essentiellement :

la concrétisation de la colonidation de réclies actions de redressement : obligation et gratuité progres-

ationnels et les moyens disponibles;

la dotation des élèves depuis le cours d'initiation (CI) jusqu'au CM2 de manuels scolaires trançais et en calcul;

nent des écoles, les projets bilatéraux et multilatéraux pourraient y contribuer ;

iliant a période 1990 - 1993 ;

la création d'une cellule permanente et officielle de rédacteurs de manuels scolaires et accuments pédagogiques ainsi que la mise en œuvre d'une politique d'encouragement d'initiatives n'une matière;

la poursuite de la formation dans les Ecoles Normales Intégrées;

le recyclage des Instituteurs Adjoints dans les structures de formation initiale tous les cinq

la formation de nouveaux enseignants recrutés en fonction des besoins et à partir du paccalauréat;

Tricyclage des Inspecteurs et des Conseillers Pédagogiques tous les trois (3) ans;

l'élaboration de textes adéquats et leur application rigoureuse pour assurer une réglemention et une gestion-efficace des écoles privées des ordres d'enseignement;

Bétude colonies de vacances, etc.);

pondances interscolaires et les jumelages d'établissements scolaires; interscolaires et les jumelages d'établissements scolaires; les correspondances interscolaires et les jumelages d'établissements scolaires;

Introduction des langues nationales dans l'enseignement.

programmes de formation des inspecteurs et des professeurs d'école normale. dans ce cadre la recherche méthodologique vers l'utilisation de l'audio-visuel à inclure dans les agonts les compétences et les efforts des agents les plus méritants. f) Ouvrir une filière des sciences de l'éducation à l'Université Nationale du Benin ; orienter Mandemaux, au choix, au grand choix) ainsi que les distinctions honorifiques délivrées pour

Conditions du personnel enseignant

Les conditions à faire à ce personnel sont à moduler en trois volets

6.1. — Conditions matérielles

- Premier Degré, il faut : Au-delà de l'application des textes organiques régissant les différents corps de l'Enseignement du d'enseignement, il s'agit ici d'une volonté politique des gouvernants à bousculer les traditions. Plus qu'une prise en compte des cahiers de revendications spécifiques à chaque ordre
- Ahouer aux enseignants du préscolaire et du primaire ainsi qu'au corps de contrôle :
- Une indemnité forfaitaire d'enseignement supérieur ou égale à 25 % du salaire de base.
- indiciaires pour la mise à la retraite. Une bonification en points. Cette bonification n'interviendra que lors du calcul des points
- Une indemnité d'ancienneté évolutive jusqu'à 15 ans.
- Une indemnité de poste déshérité
- Une indemnité d'éloignement.
- Une indemnité de recherche.
- Enseignants en service dans les postes déshérités. Une prise en charge tous les deux ans des frais de transport à l'intérieur du territoire des
- Une prise en charge intégrale de leurs soins médicaux
- Création de lieux de travail sains et propres
- Régler le problème du logement des Enseignants en réajustant l'indemnité à l'évolution du

6.2. — Conditions professionnelles

Les conditions professionnelles doivent garantir :

- L'application d'une méthode pédagogique qui permet d'agir simultanément sur l'individu
- La mise à disposition d'un matériel didactique conforme aux programmes en vigueur

(manuels, compendiums, cartes);

Le respect d'un effectif raisonnable dans les classes (éviter les grands groupes).

6.3. — Conditions morales

En plus des conditions matérielles et professionnelles, il faut retenir les divers avancements

La formule d'intégration appliquée jusqu'ici doit être supprimée

6.4. — Mouvement du personnel

ACUIONI PACIFICAL

Il faut recenser tous les postes déshérités et revoir la politique du mouvement du personnel.

6.5. — Notation du personnel

conservant le caractère démocratique Dans la notation du personnel, il est souhaitable de réviser les textes en vigueur, tout en leur

VII — RESSOURCES DE L'EDUCATION ET DE LA FORMATION

ignément du premier degré peuvent être répartis en trois grands volets : Les divers moyens pouvant permettre la réalisation des objectifs de l'éducation nouvelle en

Les moyens matériels.

Les moyens pédagogiques

Les moyens financiers

ol .- Les moyens matériels

Ils comprennent:

II Le patrimoine immobilier

Le patrimoine mobilier

a) — Le patrimoine immobilier

voir une idée claire et précise de tout ce qui existe. acAfin de permettre une utilisation rationnelle de ces moyens matériels, il faut tout d'abord

en table-bancs, bureaux, chaises, armoires, de même que les maiériels didactiques existants. locaux scolaires construits par l'Etat, par les collectivités locales et par les projets. Cet inventaire du patrimoine immobilier se fera en même temps que celui du patrimoine mobilier, des équipements he. D'où la nécessité impérative de procéder à un inventaire du patrimoine immobilier relatif aux

pertinentes dans la programmation future des investissements pour l'école béninoise. Ainsi, l'inventaire de ces différents matériels permettra assurément de trouver des solutions

bane Eviter de créer des écoles et des CESE qui ne répondent pas aux nomes de la carte

Umilieux urbains. — Combler dans les délais raisonnables le déficit du taux normal de construction pour égorber les manques à gagner dans le taux de scolarisation des enfants, et ce surfout dans nos

ment pour les directeurs d'écoles et de CESE en prenant soin de ne pas oublier les commodités de moyens pédagogiques et deux : moyens pédagogiques internes et moyens Réaliser des infrastructures complètes, fonctionnelles pour les enseignants et principales

au profit de celles construites en matériaux définitifs Les classes construites avec des matériaux provisoires doivent disparaître progressivement

directions départementales de l'enseignement et leur équipement en mobilier. éducatives intéressent tous les niveaux d'enseignement. Elles concernent aussi la construction des Toutes ces données sur la construction et l'équipement des infrastructures scolaires el

Ainsi ces données devront être complétées par des mesures spécifiques qui visent à :

jeunes pour stimuler des activités formatrices, théâtres, cinéma éducatif), etc. cystèmes à étudier graduellement (cours d'adulte, alphabétiques, cours de son, iounis des Optimiser et rentabiliser l'utilisation des locaux et structures d'éducation existants par des

De même, une série d'actions concrètes et programmées pourront et devront être menées

Dans un premier temps, ces actions seront :

- nouvelles créations d'écoles et de CESE que l'Etat prendra la responsabilité de construire et de Le Conseil Consultatif National devra faire montre de plus de rigueur avant d'autoriser de
- Le regroupement dans les chefs-lieux de communes rurales des écoles à faibles fréquenta
- fréquentation de certains CESE ruraux pour leur viabilité. et en étudier les modalités d'un fonctionnement efficient. Etudier le problème de la faible
- citeme ou eau courante, toilettes; Toutes les écoles et CESE devront avoir les infrastructures obligatoires ci-après : puits,
- La conception d'établissements scolaires de petites tailles. Ne pas dépasser trois groupes
- adultes non seulement selon les critères exclusivement de construction à caractère économique, adapté aux différents milieux béninois et conformes aux normes indiquées par des spécialistes. Une planification rigoureuse des implantations scolaires et des structures éducatives des

b) - Patrimoine mobilier

administratives existantes, un accent particulier devra désormais être mis sur la conception des projets de construction. Ceux-ci devront prendre en compte l'équipement des écoles, tout au moins En dehors de l'inventaire du patrimoine immobilier de toutes les infrastructures scolaires et

doit être adapté aux méthodes d'enseignement car le mobilier

Les moyens pédagogiques

pedagogiques externes

- a) Les moyens pédagogiques internes
- Les moyens de la pédagogie pour l'école d'excellence sont à définir par les spécialistes
- ment maximal. La formation du personnel pédagogique et du personnel administratif pour leur rende-
- La nécessité d'exercer des contrôles en les revalorisant par des sanctions appropriées
- andection sera confice à des nationales et l'unicité de leur contenu recherchée — L'existence de manuels scolaires et leur adéquation avec les objectifs et les finalités; leur
- des examens et concours ou autres modes de sélection et d'orientation où les fiches scolaires joueront un rôle important. La mise au point d'un système d'évaluation par le contrôle des connaissances, le système

permettre de jouer pleinement son rôle EINFRE devra être renforcé par des moyens matériels et financiers suffisants pour lui

- b) Les moyens pédagogiques externes
- INFRE, le CNPMS d'AGBOKOU, DIM par exemple ou une autre unité de production sous régionale (TOGO, CAMEROUN, SENEGAL ou COTE D'IVOIRE). La fabrication de matériels diductiques sera faite par une unité de production nationale
- matériel produit sur place. L'importation du matériel, exonéré des droits de douane complètera en cas de besoin le
- La fabrication de matériels de jeux pour le préscolaire
- 影后—L'importance des fiches scolaires et des fiches de santé nécessite leur tenue régulière.
- (centre de formation des inspecteurs par exemple) - L'introduction de l'audio-visuel dans le programme de formation et d'enseignement
- L'organisation des loisirs, des échanges interscolaires, des voyages d'étude en Afrique et dans le monde.
- scolaires pour un contrôle plus rigoureux. - La révision du rôle du conseil des maîtres et des comités de gestion des établissements

commissions plus spécialisées disposant de plus de temps pour un examen plus approfondi. Somme toute, ces moyens pédagogiques dits internes et externes devront être repris par des

Les structures nationales citées plus haut (INFRE, CNPMS et DIM) mettrat à la disposi-tion des maîtres les acquis pédagogiques requis.

. — Moyens financiers

Les moyens financiers de l'Education Nationale devront être constituées par deux volets de ressources : budgétaires, extra-budgétaires.

- Les ressources budgétaires sont constituées exclusivement des subventions de l'Etat.
- Les ressources extra-budgétaires mobilisables aux plans national et international

a) - Au plan national

- Les contributions des parents d'élèves et amis de l'école en attendant la mise en œuvre de la gratuité effective des écoles et CESE.
- Les emprunts nationaux.

- * L'exploitation quantifiée du patrimoine national abandonné par les structures des coopératives scolaires.
- Les souscriptions volontaires ou investissements volontaires des personnes physiques parents d'élèves et amis de l'école).

Buled list

b) — Au plan international

Seront sollicités :

- Les emprunts extérieurs :
- Bilatéraux.

SORTSY'L

THE THE THE THE

- Multilatéraux
- * Les subventions des organisations internationales et non-gouvernementales (UNESCO, PNUD, ONU, OUA, BIT, FAC, FAO, OMS, PAM, UNICEF, CEDEAO, CEAO, Conseil de l'Entente, etc.).

Les aides provenant des organisations non-gouvernementales (CATHWEL — Corps de la Paix — OCSD — Volontaires du progrès — Volontaires Néerlandais — GTZ — Fondation Américaine pour le Développement AID — HANS SEIDEL, etc).

- CONCLUSION

Il apparaît que le redressement de l'enseignement du premier degré, dans sa phase actuelle exige en priorité une prise de conscience générale et la participation de tous les acteurs qui ont une part dans la mission d'éducation.

Mais il est évident que l'enseignement ne constitue qu'un maillon. Mais un maillon de poids dans l'action éducative. Il importe que l'intervention de tous les maillons puissent être concentrée dur mesure pour que soit relevé le défi de la crise scolaire.

Pour ce faire, il faut davantage:

्रा 🛨 des hommes capables de répondre aux mesures et exigences indiquées

un minimum de moyens d'intervention et d'action à tous les niveaux;

Resource un système a la lous souple et ferme de contrôle et de sanctions pour réprimer les mauvais agents et encourager les bons.

MOT DE FIN DU PRESIDENT DE PRESIDIUM

La commission n° 2 aura terminé sa mission lorsque j'aurai décrit l'ambiance dans laquelle se

primaire. La mission de l'école, à ce niveau a été clairement définie. commission ont fait le diagnostic de notre système éducatif tant au niveau du préscolaire que du pour vous dire que c'est sans passion mais avec une rigueur implacable que les membres de la La crise de l'école béninoise est un sujet qui fait partout l'unanimité. Aussi suis-je tout aise

de l'enseignement primaire, de la création et de l'organisation des circonscriptions scolaires, de la de la formation d'un corps séparé des inspecteurs de la maternelle, de l'examen sanctionnant la fin touchant aux statuts des personnels enseignants de la maternelle et du primaire notamment celui bonne ambiance. Cette ambiance prendra cependant un coup lorsqu'il s'est agi des problèmes autres même après des débats houleux. En tout cas, le consensus a été toujours dégagé dans une tions faites pour sortir l'école béninoise de son état comparent est comparence et sources, invergentes: عنام القانون و des arguments des uns finissait toujours par prendre le pas sur celle des Mais à l'instar du médecin, il y a plusieurs thérapeutiques pour guérir un mal. Les proposi-

toujours fini, grâce à un raisonnement nourri de plus de trente (30) années d'expérience, par la sagesse des Doyens que nous avons eu dans la commission et dont il faut saluer la patience, a ramener le calme. La raison a donc finalement toujours triomphé de la passion. Les esprits se sont échauffés sans toutefois dépasser les normes admises dans un groupe. Mais

octobre 1990 à 21 heures 40 structures de la commission nº 2 se sont séparés après l'adoption de nos travaux le samedi 06 Au total, c'est dans une bonne ambiance que les participants et les représentants des diverses

PROGRAMME MINIMUM IMMEDIATEMENT APPLICABLE A

Lion collect LA RENTREE SCOLAIRE (1990-1991)

- CHANGEMENT D'APPELATION

Dire désormais:

- Ecole Primaire Publique Ecole Primaire Privée
- Ecole Maternelle Publique Ecole Maternelle Privée
- Personnel de l'Enseignement du Premier Degré

Cours:

- I'e année et 2° année pour l'Enseignement Maternel
- CI, CP, CE1, CE2, CM1, CM2, pour l'Enseignement Primaire

sis d'Etpel II — SEMAINE DE TRAVAIL

Réaménager la semaine de travail en dégageant la matinée du samedi

III — PROGRAMMES ET HORAIRES

des masses horaires en tenant grand compte de la nouvelle semaine de travail Créer une commission nationale chargée de l'élaboration des programmes et de la fixation

IV — FICHES STANDARD

Mettre à la disposition des Enseignants des fiches standard

V — EXAMENS ET DIPLOMES

- Un examen à double objectif (CEP et Entrée en 6°).
- primaire et un autre (Brevet Sportif BS1, BS2) pour l'EPS dans cet ordre d'enseignement — Un diplôme du Certificat d'Etude Primaire pour sanctionner les études de l'enseignement

VI — UNIFORME DES ELEVES

Port obligatoire de la tenue kaki suivant le modèle en vigueur

ELA COMMISSION Nº 3

SECONDAIRE GENERAL

PRESIDENT DE LA COMMISSION NOTE INTRODUCTIVE DU

10.

au samedi 6 octobre 1990, sous la direction du présidium élu composé comme suit La commission de l'Enseignement Secondaire Général a travaillé d'arrache-pied du jeudi 04

Vice-Président : M. Waliyou GAFAROU

I'' Rapporteur: M. Victor HOUNDONOUGBO

2' Rapporteur : M. Francis AVODAGBE

Travaux effectués

prononcer. Il s'agit entre autres : Après la lecture du rapport du Comité Préparatoire des Etats Généraux sur l'Enseignement secondaire, il a été effectué un inventaire des points clés sur lesquels la commission devra se

- du mode de recrutement dans l'Enseignement Secondaire Général;
- du projet de création de lycées d'excellence;
- de l'introduction de l'enseignement des langues nationales;

de la réorganisation de la production scolaire;

- des conditions d'études des élèves ;

des conditions de vie des élèves;

- de la réhabilitation de l'EPECT;
- des actions à mener en vue de la promotion de l'éducation des jeunes filles

débats sur les problèmes précédemment recensés. sur «la scolarisation des filles de l'enseignement primaire et secondaire», avant d'amorcer les La commission a ensuite écouté une communication donnée par Madame Odile AKPAKA

Ambiance de travail

moments, voire des heurts, assez vite contenus. L'ambiance de travail a été cordiale dans son ensemble, malgré des échauffements par

La plupart des conclusions ont été prises

voie de consensus. Cependant pour certains

problèmes délicats, quand après de longs débats et explications le consensus n'arrive pas à être explications le consensus n'arrive pas à la con

Il en a été ainsi pour le problème de la réhabilitation de l'EPECT et l'attribution de secours scolaires uniquement aux élèves méritants et aux cas sociaux. Pour ces deux cas précisément, les élèves au nombre de 8 sur 35 membres présents de la commission n'ont pas pris part au vote.

Le détail des conclusions des travaux est consigné dans le rapport de la commission.

SOMMAIRE DE LA COMMISSION N° 3

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL

INTRODUCTION

- Les objectifs spécifiques
- II Les élèves et la dynamisation des structures d'accueil
- III Le savoir et la pédagogie de relance
- IV Les Enseignants et la revalorisation de la fonction
- Les Inspecteurs et le contrôle pédagogique
- VI Les Moyens à mettre en œuvre pour la gestion rationnelle des ressources.

CONCLUSION

ANNEXES (quatre)

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE GENERAL

Dist

Designation

्रोठ व्हे

An Andrews

INTRODUCTION

interpellait à organiser la sortie décisive de la crise qui nous étreint et dont l'une des conséquences interpellait à organiser la sortie décisive de la crise qui nous êtreint et dont l'une des conséquences un la la situation de la constitue qui a calculation de la colonie constitue de la consequences. Des mesures urgentes sont attendues pour redéfinir notre Ecole par rapport à la vie et à l'emploi". Ce rapport affirmait aussi que "notre Ecole doit pouvoir satisfaire trois objectifs:

- Formation générale.
- Formation du caractère.
- Formation à l'emploi.

A la lumière de ces observations, la commission "Enseignement Secondaire Général" a travaillé en recherchant des solutions dans une stratégie en six points aujourd'hui préoccupants:

- 1. Les objectifs spécifiques de l'école.
- 2. Les élèves et la dynamisation des structures d'accueil
- 3. Le savoir dans l'enseignement secondaire et la pédagogie de relance.
- 4. Les enseignants et la revalorisation de la fonction enseignante.
- 5. Les inspecteurs et le contrôle pédagogique.
- 2006. Les moyens et la gestion rationnelle des ressources.

I — LES OBJECTIFS SPECIFIQUES

1] s'agit de créer une société de justice sociale, de démocratie, de progrès, une société libérée dans la s'agit de créer une société de justice sociale, de développée et fondée sur le respect des droits de l'au plan économique, social et culturel, une société développée et fondée sur le respect des droits de l'homme, des valeurs traditionnelles et ouverte aux progrès scientifiques et techniques, une société qui réhabilite l'excellence tout en revalorisant le travail manuel comme facteur d'éducation et de l'développement.

Shu, L'école doit former :

un homme intègre, moralement et intellectuellement équilibre ;

aut un homme intégré à son milieu, fier de servir et de défendre avec esprit de désintéressement, les intérêts de son peuple ;

valeurs cultureiles nationales en ce qu'elles ont de bon, de beau et de compatible avec le progrès du monde contemporain.

L'Enseignement secondaire aura pour mission d'assurer à l'élève une formation générale de qualité, de lui faire acquérir le savoir, le savoir-faire et le savoir-être de manière à développer chez lui les aptitudes physiques et manuelles, la curiosité, le sens de l'observation, le raisonnement logique et l'esprit de recherche et enfin de le préparer à affronter avec succès les examens de cet ordre d'enseignement.

L'Enseignement secondaire doté d'un organisme chargé de l'orientation scolaire dont le rôle et les activités seront définis par une commission ad'hoc nommée à cet effet et composée entre autres de cadres du MEN, du MTAS, du MCAT, des organismes privés, des employeurs, des parents d'élèves.

à un mécanisme rationnel qui crée l'émulation et favorise le progrès.

II — LES ELEVES ET LA DYNAMISATION DES STRUCTURES D'ACCUEIL

Le secteur éducatif en République du Bénin a été marqué entre 1972 et 1989 par l'élaboration et la mise en œuvre dès 1977 d'une vaste réforme de l'éducation caractérisée par :

- la création anarchique des CEMG laissés sans infrastructures et dépourvus de tout équipement didactique ;
- l'insuffisance de professeurs qualifiés pour le déploiement des enseignements;
- la suppression des internats
- —des innovations folles telles que la réduction de la durée de certains cycles, le changement des noms des diplômes, la suppression de certains examens comme pour étouffer la saine émulation;
- la refonte des programmes qui n'étaient que des listings mal distribués pour des raisons économiques.

Bref une mauvaise démocratisation de l'enseignement que surprendra un contexte socioéconomique de misère généralisée laissant sur le front de l'éducation des enseignants sans salaire et des élèves affamés.

Au total l'efficacité interne et externe de ce système est médiocre aussi bien au niveau I qu'au niveau II de notre enseignement secondaire (statistique en annexe).

Pour mettre fin au massacre intellectuel d'un tel système et dans le souci de définir une structure nouvelle, dynamique, capable d'éradiquer la médiocrité installée au cours de la décennie, la commission Enseignement Secondaire Général a eu recours à une nouvelle compréhension de collège et de lycée pour envisager ce que d'aucuns ont appelé Collèges d'Enseignement Secondaire et Lycées d'excellence ou Lycées avec internat. L'harmonisation au niveau de la commission a préféré la dénomination "Lycées à internat" ou simplement Lycée pour désigner les lycées d'excellence.

Invier Lycée à internat

Il faut envisager la réhabilitation et la restauration de tous les anciens lycées du Bénin: Lycées LOFFA I", Béhanzin, Houffon, Mathieu Bouké.. En plus de ces récupérations, il faut regrouper les stitgnaires des Ecoles Normales Intégrées à l'ENI-LOKOSSA et transformer les autres écoles normales intégrées en Lycées à internat.

Ces lycées sont définis comme des établissements où les conditions pédagogiques, économiques et académiques sont optimales pour pouvoir y accueillir les élèves les plus méritants de manuère à leur garantir de brillantes études et préparer dans la ceruitude une relève sûre.

— Mode de recrutement :

Concours d'entrée en 6° pour le premier cycle : il est ouvert aux élèves de l'enseignement primaire âgés d'au plus 13 ans ; les jeunes filles pourront bénéficier d'une dispense d'un an.

n share Concours d'entrée en 2^{nde} pour le second cycle : Ce concours est ouvert aux élèves des CEG agés de 18 ans au plus, titulaires du BEPEC et ayant obtenu une moyenne d'au moins 10/20.

Régime des études

ि १९८२ Le régime des études dans les lycées est celui de l'internat entièrement à la charge de l'Etat.

Condition féminine

Ayant pris connaissance de la baisse inquiétante des taux de scolarisation chez les jeunes filles, et conscients que l'école est un moyen essentiel de promotion pour que la place des femmes soit reconnue aux côtés des hommes dans la lutte pour le développement politique, économique, social et culturel, les commissaires recommandent, en attendant l'ouverture d'autres structures formelles, la réservation des lycées TOFFA 1^{er} et HOUFFON pour l'accueil et la formation des l'úniés filles.

Délai d'ouverture des lycées à internat :

Les autorités politico-administratives doivent porter à la connaissance des élèves, des parents d'élèves et des usagers de l'école les nouveaux changements proposés dans l'éducation lors des Étals Généraux de l'Education. En tout état de cause on évitera toute précipitation en ce qui concerne l'ouverture des lycées à internat. Objectivement on pourra étudier avec circonspection la possibilité d'un démarrage à la rentrée 1991 - 1992 si les conditions matérielles et économiques tétaient remplies pour certains lycées de récupération ou de restauration.

10.2 — Les Collèges d'Enseignement Général (CEG)

L'entrée en classe de 6° est soumise à un concours dont les épreuves sont un certain nombre des épreuves du CEP — Certificat d'Etudes Primaires.

Ainsi, l'examen du CEP aura une double fonction, celle de consacrer la fin des études